

LE DEVOIR



ALEXANDER DEMIANCHUK REUTERS

Des Irakiens dansaient dans les rues de Bagdad, hier, après l'annonce de l'arrestation de l'ancien dictateur Saddam Hussein près de Tikrit.

Scènes de liesse à Bagdad

Incrédulité chez les partisans du raïs

LE MONDE

Les chiïtes et les Kurdes persécutés par l'ancien régime ont particulièrement fêté la capture de Saddam Hussein, hier. Quant aux sunnites, incrédules, ils appellent à continuer la lutte ou à restaurer la monarchie.

Les Bagdadis sont sortis dans les rues, hier, pour célébrer la capture de Saddam Hussein, qui dirigea le pays pendant 24 ans. Sur la place Ferdaous, où la statue du raïs avait été déboulonnée le 9 avril, les habitants ont lancé en l'air d'anciens billets de banque portant son effigie. Des dizaines d'autres portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: «Félicitations, félicitations, à tout Irakien honorable, et honte aux partisans d'Aflak», en allusion à Michel Aflak, cofondateur du parti panarabe Baas, dont la branche irakienne était contrôlée par Saddam Hussein.

«Je n'y crois toujours pas. C'est comme un rêve», déclare Ahmad Ali, un cambiste. «C'est incroyable. Il doit s'agir de son sosie», affirme Taher, un chauffeur de taxi. «Je n'en ai pas cru mes yeux en voyant Saddam Hussein sur les écrans de télévision. Il porte une barbe et il a l'air fatigué», poursuit-il. Ali Mohammad, 30 ans, «espère que cette capture mettra fin aux opérations terroristes qui ont accablé le pays». «Les Irakiens sont exténués, ils ont besoin de se reposer et de se concentrer à présent sur leurs conditions de vie», souligne ce vendeur de thé. «Je ne m'imaginais pas qu'un jour je le verrais dans cet état misérable, s'étonne Jassem Abboud, commerçant. Il aurait dû se suicider pour que personne ne le voie dans cet état.»

Mais dans le quartier sunnite d'Adhamiyeh, 200 personnes ont manifesté en faveur de Saddam Hussein. Brandissant des portraits du président déchu, ils scandaient: «Saddam est la gloire de notre pays», «avec notre sang et notre âme, nous te défendrons Saddam». L'un des manifestants estime que «la résistance augmentera surtout contre les agents [irakiens] travaillant pour les Américains».

VOIR PAGE A 8: LIESSE

■ Lire autres textes en pages A 2 et A 5

«Le tyran est prisonnier»

Un commando capture Saddam Hussein dans une cache souterraine près de Tikrit

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Comme un rat au fond d'un trou. Un commando des forces spéciales américaines a capturé samedi l'homme le plus recherché de la planète après Oussama ben Laden, le dictateur déchu de l'Irak, Saddam Hussein. Il se terrait dans une cache pas plus grande qu'une tombe, près de sa ville natale de Tikrit, avec deux kalachnikov, un pistolet et 750 000 \$ en main. L'homme fort du parti Baas n'a offert aucune résistance et aucune excuse pour son règne de terreur, affirmant même qu'il s'était montré juste, mais ferme avec son peuple.

Les images d'un Saddam Hussein hirsute et celles de sa cache ont déjà fait le tour du monde. Le dictateur irakien a passé les dernières heures de liberté de sa vie dans ce trou, dans une ferme près de la ville d'al-Daour, d'où il ne contrôlait visiblement pas les opérations de

VOIR PAGE A 8: TYRAN

PERSPECTIVES

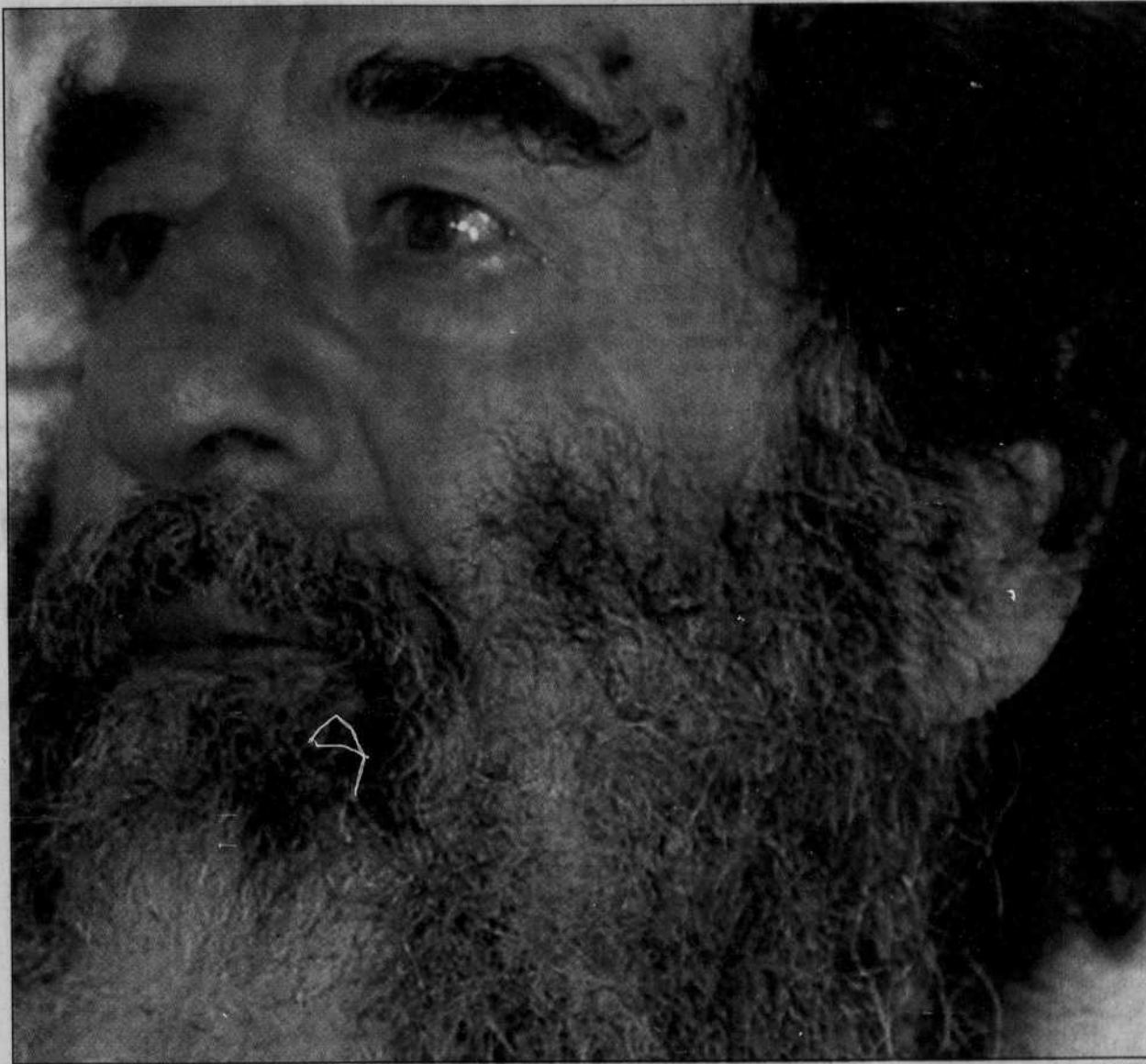
Comment juger Hussein?

Serge Truffaut
Le Devoir

Alors que l'ex-dictateur est sous les verrous, se pose dès à présent la question de son procès. Qui jugera Saddam Hussein? Un tribunal international bâti sur le modèle de ceux qui ont statué sur le Rwanda et les Balkans, un tribunal spécial créé par les Américains, la Cour pénale internationale ou les Irakiens? Il est fort probable que ces derniers vont hériter de ce mandat qu'ils réclament d'ailleurs avec force.

Sur ce sujet, le Conseil intérimaire de gouvernement (CIG) détient une bonne longueur d'avance sur ceux qui souhaiteraient soustraire Hussein à un examen des faits effectué exclusivement par des Irakiens.

VOIR PAGE A 8: HUSSEIN



REUTERS

Les forces américaines ont diffusé hier cette photographie montrant Saddam Hussein tel qu'il est apparu au commando qui a procédé à sa capture.

L'ENTREVUE

La prison des religions

Le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, s'en prend au caractère prétendument «carcéral» de l'identité juive, la sienne

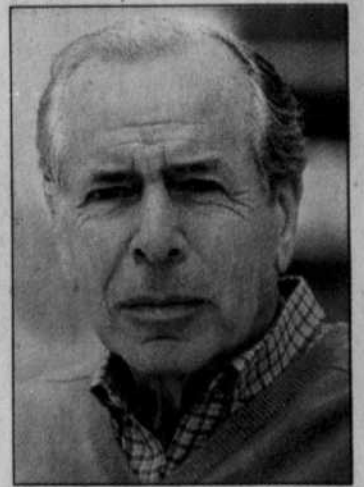
À 83 ans, Jean Daniel critique, dans un essai-choc, sa propre identité, l'identité juive, qu'il qualifie sans détour de «prison». Au moment où l'on parle du retour de l'antisémitisme et de nouvelle judéophobie, où la critique d'Israël dégénère souvent en condamnation indistincte de tous les juifs, le célèbre directeur du *Nouvel Observateur*, héritier des philosophies de la décolonisation, développe cette thèse qui pourrait, de son propre aveu, être détournée et alimenter de nouvelles haines. Mais le risque en valait la peine, selon lui. Débat.

ANTOINE ROBITAILLE

Dans son grand bureau, place de la Bourse, à Paris, l'interview est commencée depuis quelques minutes lorsque sonne le téléphone, sur la grande table ovale en marbre gris. Jean Daniel, fondateur et directeur du *Nouvel Observateur*, répond. On entend une adjointe qui propose un «nouveau titre» pour un article de l'intellectuelle musulmane Taslima Nasreen. Expéditif, Daniel ordonne d'ajouter un sous-titre, et sans «merci» ni «d'accord», il repose le

combiné et reprend le fil de la conversation.

Voilà: ce n'est pas parce que Jean Daniel a plus de 80 ans qu'il ne dirige plus le *Nouvel Observateur*. À la barre, il l'est «encore», pour prendre ce mot qu'il déteste puisqu'il exprime l'approche inexorable du crépuscule. Coquetterie? En tout cas, il refuse avec une moue de dégoût qu'on le prenne en photo. D'où le cliché usuel qui accompagne le présent texte, le même qui jouxte ses longs et minutieux éditoriaux du «*Nouvel Obs*». Image où, du reste, il paraît à peine plus jeune qu'aujourd'hui.



LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

VOIR PAGE A 8: DANIEL



REUTERS

PAKISTAN

Le président Musharraf échappe à un attentat

■ À lire en page A 4

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Convergence..	B 7	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 5	Religions.....	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Les plus meilleures caricatures

de GARNOTTE

en 2003



À travers 120 pages et plus de 150 caricatures politiques, revivez l'actualité de 2003 au Québec et dans le monde. Des dessins éditoriaux surprenants, biaisés, exagérés, tordus, injustes, vengeurs, indignés... mais toujours assaisonnés d'une pointe d'humour!

Les plus meilleures caricatures de Garnotte en 2003
Éditions du Concassé 120 pages - illustrées 17,95 \$

Distribution: Fides

LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Les Canadiens d'origine irakienne célèbrent l'arrestation de Saddam

PRESSE CANADIENNE

L'arrestation de Saddam Hussein par les forces armées américaines en Irak a été accueillie avec joie par plusieurs Irako-Canadiens.

Ali Moussavi, qui a perdu plusieurs membres de sa famille sous la dictature de Hussein, croyait que son père blaguait lorsqu'il lui a annoncé la capture de Saddam, hier.

Mais M. Moussavi a pu constater la véracité de la nouvelle en voyant le tyran barbu et hagard examiné par des soldats américains au fond d'un trou, près de Tikrit, sa ville natale.

L'étudiant de Montréal a quitté l'Irak avec sa famille alors qu'il n'avait que trois ans, mais quatre de ses oncles n'ont pas eu cette chance puisqu'ils ont été exécutés en 1983.

«Je n'ai jamais su si mes oncles étaient morts ou en vie avant que le régime de Saddam Hussein s'effondre, a-t-il dit. Ils ont été exécutés parce qu'ils étaient contre le régime de Saddam, mais ils étaient seulement des hommes d'affaires.»

«Plusieurs de mes cousins sont morts. J'ai probablement perdu 10 membres de ma famille», a ajouté M. Moussavi qui a émigré au Canada en 1989 avec sa mère.

Pour sa part, le cheikh Mohammad Al-Taie, un chef religieux né en Irak mais qui vit aujourd'hui à Montréal, estime que la résistance de ses supporters est terminée maintenant que Saddam a été capturé.

«Le régime est fini. Plus personne ne veut de lui, et ses supporters ne peuvent plus compter sur lui», a ajouté M. Al-Taie, 58 ans, qui a quitté l'Irak en 1970 avec deux de ses six enfants.

À Ottawa, une cinquantaine d'Irako-Canadiens opposés à Saddam Hussein et arborant des drapeaux irakiens ont manifesté devant le Parlement pour célébrer la capture du tyran.

Martin est convaincu que Saddam sera jugé par une cour internationale

PRESSE CANADIENNE

Le nouveau premier ministre Paul Martin s'est dit convaincu que l'arrestation de Saddam Hussein accélérerait la reconstruction de l'Irak et que le dictateur déchu serait jugé par un tribunal international compétent.

Au cours d'un déjeuner hier matin à Montréal, M. Martin a félicité le peuple irakien, les forces de la coalition, le président George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair pour ce coup d'éclat. Saddam Hussein a été arrêté samedi soir dans un village près de Tikrit après s'être terré depuis la chute de son régime en avril.

«Je suis convaincu que cela permettra la prochaine étape, la réconciliation, et que cela aidera à la reconstruction», a déclaré le premier ministre tout juste intronisé, en ajoutant que le Canada devrait faire partie intégrante de cet effort de reconstruction. «Il n'y aura plus de crainte que Saddam Hussein revienne, a-t-il ajouté. Le grand vainqueur est le peuple irakien.»

Il a aussi insisté à plusieurs reprises sur l'importance de juger l'ancien homme fort de Bagdad devant une cour pénale internationale. «Je suis convaincu qu'il sera jugé devant un tribunal de compétence internationale. Il y a plusieurs façons de procéder, comme on l'a vu au Cambodge et en ex-Yougoslavie. Je suis convaincu que ce sera un procès juste et crédible.»

Le nouveau chef aura d'ailleurs une conversation téléphonique avec M. Bush ce matin à ce propos.

Contrats en Irak

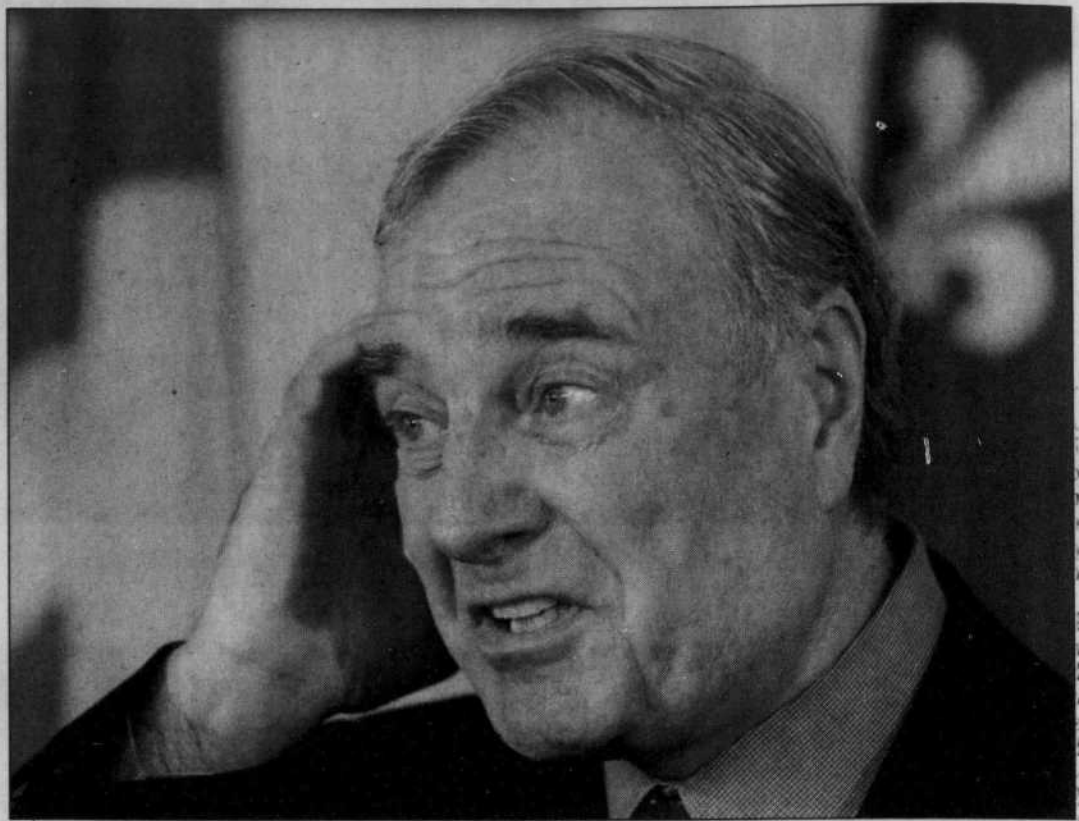
M. Martin a fait parvenir hier des messages de félicitations aux leaders des coalisés, MM. Bush et Blair. Il a dit, lors du point de presse, qu'il trouvait étrange que le Canada soit exclu des contrats de reconstruction, réservés aux seules forces ayant participé à l'effort de guerre, tel qu'il a été annoncé la semaine dernière.

Ottawa avait déjà réservé un montant de 300 millions pour l'aide à l'Irak, mais le premier ministre sortant Jean Chrétien avait signalé au président Bush la semaine dernière que la décision pouvait être réévaluée. M. Martin a rappelé hier que le Canada avait déjà apporté une assistance technique pour rebâtir le système policier et judiciaire de l'Irak. Paul Martin avait appuyé la décision de son prédécesseur M. Chrétien de ne pas participer à la guerre.

Le nouveau ministre de la Justice, Irwin Cotler, expert en droit international, a, du reste, été prudent sur l'instance qui jugera le tyran.

«Nous ne sommes pas aux premières loges, a rappelé M. Cotler dans une entrevue au réseau anglais Newsworld. Il revient aux Irakiens de prendre ces décisions.»

Il a aussi suggéré que le Canada pourrait mettre à profit son expertise dans les tribunaux internationaux, comme ceux qui ont jugé des crimes contre l'humanité en ex-Yougoslavie et au Rwanda.



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Au cours d'un déjeuner hier matin à Montréal, le nouveau premier ministre Paul Martin a félicité le peuple irakien, les forces de la coalition, le président George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair pour l'arrestation de l'ancien dictateur irakien Saddam Hussein.

Fini le programme de commandites

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin a promis un «vent de changement» sur Ottawa et il n'aura pas tardé à frapper un grand coup. Pressé de se démarquer de l'ère Chrétien, M. Martin a annoncé samedi la fin du controversé programme de commandites et la mise en œuvre de règles d'éthique plus sévères pour les ministres. Ces annonces surviennent à peine 24 heures après l'assermentation de M. Martin et de son conseil des ministres, qui se réunissent pour une première fois samedi matin.

«Si on veut donner des octrois pour aider [...], il y a des meilleures façons de le faire. Ce n'est pas une question de visibilité», a fait valoir le premier ministre, à sa sortie de la réunion du cabinet.

Associé à une série d'abus et de scandales, le programme de commandites était, depuis un an, en situation précaire. Le programme avait été créé à la suite du référendum de 1995 sur la souveraineté, afin d'augmenter la visibilité du gouvernement fédéral. La presque totalité des contrats était accordée à des événements culturels et sportifs du Québec qui, en échange d'un unifié et du mot «Canada» bien en vue, obtenaient une subvention. Le problème se situait cependant entre le fédéral et les organisateurs d'événements, puisqu'un nombre restreint de firmes de publicité servait de courroie de transmission et obtenait une juteuse rémunération, parfois gonflée intentionnellement.

Après avoir fait beaucoup de bruit aux Communes et dans les médias, l'affaire s'est retrouvée entre les mains de la vérificatrice générale, qui concluait qu'à peu près toutes les règles de saine gestion avaient été violées. La GRC mène de plus des enquêtes et a même déposé cet automne ses premières accusations de fraude contre une firme de publicité.

«Nous n'avions d'autres choix que de conclure que le programme était profondément vicié, en fait, il était irrécupérable», a laissé tomber le ministre des Finances, Ralph Goodale.

Ottawa met également la hache dans l'organisme Communication Canada, d'ici la fin de l'exercice financier. Après examen, les services jugés essentiels seront redistribués au sein de l'appareil gouvernemental.

Pour le Bloc québécois, cette annonce n'est que poudre aux yeux. «Si Paul Martin voulait présenter aujourd'hui une image d'un gouvernement différent, d'un gouvernement qui veut vraiment nettoyer la maison, le vrai geste qu'il avait à poser c'était d'annoncer la mise en place d'une enquête publique et de rappeler Alfonso Gagliano du Danemark», a argué le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier.

La fin du programme de commandites permettra au fédéral d'économiser environ 40 millions par année. Les demandes déjà reçues seront traitées comme il se doit, mais plus aucune nouvelle demande de fonds ne sera acceptée. Les organismes ne se retrouveront pas sans appui pour autant, s'est empressée d'expliquer la ministre du Patrimoine, Hélène Scherrer.

Règles d'éthique

Le premier ministre Martin a également, comme promis, divulgué une série de nouvelles règles d'éthique plus sévères pour les ministres, les secrétaires parlementaires et les sous-ministres, afin d'éviter des épisodes qui pourraient placer son gouvernement dans l'embarras. En vertu de ces nouvelles mesures, ils devront rendre publics, tous les trois mois, leurs dépenses de voyage. Les ministres ne pourront plus accepter de voyager à bord d'avions privés, à moins de circonstances exceptionnelles. Ils devront également remettre au gouvernement tous les cadeaux reçus d'une valeur de plus de 1000 \$.

Par ailleurs, M. Martin a déclaré samedi qu'il était peu probable qu'il annule un crédit d'impôt de 4,4 milliards accordé aux entreprises, malgré un contexte où il se voit contraint de réévaluer le financement des programmes gouvernementaux pour trouver les deux milliards promis aux réseaux de soins de santé des provinces.

Lettre expédiée à tous les députés

Dumont veut plus de temps de parole pour son parti à l'Assemblée nationale

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le chef de l'Action démocratique Mario Dumont tente une autre manœuvre pour améliorer le statut de sa formation politique à l'Assemblée nationale.

M. Dumont expédie aujourd'hui une lettre à chacun des députés des autres partis siégeant à l'Assemblée nationale, leur demandant de faire un geste démocratique pour «que soit entendue à l'Assemblée nationale la voix d'un Québécois sur cinq».

«Je vous demande personnellement, dans un geste bien humble et sincère, d'appuyer non pas les demandes de l'ADQ, mais les principes démocratiques de base sur lesquels s'appuie notre démarche», écrit M. Dumont à ses collègues. La Presse canadienne a obtenu copie de la lettre.

Droit de parole réduit

Son geste vise à mettre fin à la situation par laquelle les quatre députés de l'Action démocratique ont un droit de parole réduit en Chambre, parce qu'ils ne constituent pas officiellement un parti reconnu.

C'est ainsi que les députés adéquistes n'ont droit de poser que deux questions par cinq jours lors de la période quotidienne des questions à l'Assemblée nationale, soit à peine 6 % de toutes les questions permises par la présidence de la Chambre.

M. Dumont rappelle que sa formation a obtenu l'appui de 694 000

électeurs le 14 avril dernier, soit plus de 18 % des suffrages exprimés ce jour-là.

Pour qu'un parti politique soit officiellement reconnu en Chambre, il doit avoir recueilli au moins 20 % des voix lors du dernier scrutin, ou y avoir fait élire 12 députés. C'est par une très mince marge que l'ADQ ne remplit pas l'un de ces critères. «Les 694 000 électeurs adéquistes sont les électeurs québécois les plus discriminés en termes de droits démocratiques de notre histoire parlementaire. Rien ne justifie qu'on tienne depuis le 14 avril de diluer un vote au profit des deux autres partis», écrit M. Dumont.

Le chef adéquiste cite en appui une lettre rendue publique il y a deux semaines et signée par une quinzaine de personnalités québécoises. Ces dernières déplorent que «presque un électeur sur cinq est réduit à un quasi-silence en Chambre», ce qui constitue à leurs yeux «une situation indéfendable».

Parmi les signataires, on note l'ex-président du Mouvement Desjardins Claude Béland, les anciens ministres Jean Cournoyer, Gérard Latulippe et Yvon Picotte, l'écrivain Jacques Godbout, le sénateur Pierre-Claude Nolin et l'universitaire Henry Milner.

Tant qu'ils ne jouissent pas d'une reconnaissance officielle à l'Assemblée nationale, les quatre élus de l'Action démocratique sont considérés comme députés indépendants et ne bénéficient que d'un droit de parole très limité.

QUIZ Vous pensez connaître le Québec ?

1) Quelle actrice québécoise a mérité le Prix d'interprétation féminine à Cannes en 2003 et pour un rôle dans quel film ?

2) Quel pourcentage des couples vivent en union libre au Québec ?

3) Quel est le taux de syndicalisation au Québec ?

Réponses : (1) Marie-Josée Croze dans Les frictions perdantes. (2) 29,1%. (3) 47,7% des salariés.

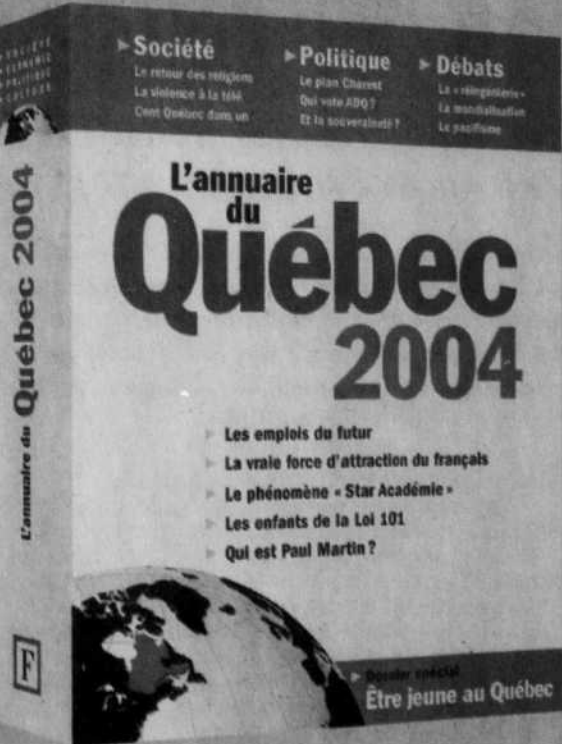
Pour en savoir plus, consultez l'annuaire du Québec 2004.

Sous la direction de Michel Venne

Les textes inédits de plus de 130 auteurs

À GAGNER

5 exemplaires du livre par jour, du 10 au 15 décembre 2003



LE DEVOIR FIDES

Pour participer au tirage, il suffit de remplir et de retourner le coupon à l'adresse suivante :

Quiz Annuaire / Éditions Fides

165, rue Deslauriers

Ville Saint-Laurent (Québec) H4N 2S4

Le tirage s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Valeur de 750 \$.

Les gagnants seront annoncés le 20 décembre 2003.

Nom _____ Âge _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Tél. maison _____ Tél. travail _____

Un premier entretien téléphonique ce matin

Bush et Martin ont du pain sur la planche

BETH GORHAM
PRESSE CANADIENNE

Washington — Un ordre du jour substantiel attend le nouveau premier ministre Paul

Martin et le président américain George W. Bush pour leur premier entretien téléphonique ce matin, un peu plus de 24 heures après la capture de Saddam Hussein. Prévu depuis quelques temps

déjà, l'entretien téléphonique intervient peu après l'intronisation officielle de Paul Martin au poste de premier ministre et est censé inaugurer une nouvelle ère de rapprochement, selon l'administration américaine. Les relations Canada-États-Unis ont en effet été mises à mal par le refus d'Ottawa d'aller en guerre en Irak et d'autres frictions avec le gouvernement Chrétien.

Paul Martin a affirmé hier qu'il ne comprenait rien à la décision de Washington d'exclure le Canada des soumissions pour les 18 milliards en contrats de reconstruction en Irak. L'ancien vice-premier ministre, John Manley, avait pour sa part en conséquence remis en question l'aide de 300 millions d'Ottawa réservée à l'Irak.

Le président Bush aurait toutefois assuré jeudi lors d'une conversation téléphonique que la question se réglerait, a assuré Jean Chrétien à son dernier jour en fonction.

Paul Martin a déclaré hier à Montréal qu'il était important que le monde et le Canada contribuent à la reconstruction de l'Irak.

Des observateurs américains avaient dit plus tôt cette semaine que l'affaire des contrats en Irak était inopportune et navrante.

«Les relations avec le nouveau premier ministre commencent sur une mauvaise note, a estimé un ancien ambassadeur américain à Ottawa, James Blanchard. C'est une grave erreur, un geste stupide et arrogant qui ne facilitera pas nos rapports. Le Canada ne peut être placé sur le même pied que la Russie.»

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
7	Super	Tirage du 2003-12-12	7/7 0 7 500 000,00 \$
04 07 11 12 28 37 42		6/7+ 6 49 290,10 \$	
		6/7 105 2 484,50 \$	
Complémentaire: (25)		5/7 6 833 135,20 \$	
		4/7 141 972 10,00 \$	
Ventes totales: 16 622 742 \$		3/7+ 131 589 10,00 \$	
Prochain gros lot: 10 000 000 \$		3/7 1 164 296 Participation gratuite	
649	649	Tirage du 2003-12-13	6/6 1 2 000 000,00 \$
		5/6+ 3 162 802,90 \$	
		5/6 249 1 587,20 \$	
05 07 10 30 34 35		4/6 13 247 58,40 \$	
Complémentaire: (01)		3/6 239 244 10,00 \$	
		Ventes totales: 12 543 332 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
49	49	Tirage du 2003-12-13	6/6 0 1 000 000,00 \$
		5/6+ 0 50 000,00 \$	
		5/6 7 500,00 \$	
15 20 31 37 38 48		4/6 720 50,00 \$	
Complémentaire: (18)		3/6 15 045 5,00 \$	
		Ventes totales: 572 971,50 \$	
Extra	Extra	Tirage du 2003-12-12	Tirage du 2003-12-13
NUMÉRO LOT	NUMÉRO LOT		
547836 100 000 \$	378822 100 000 \$		
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départance entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA			

LE DEVOIR
ACTUALITÉS

Bijouterie Gambard
Vente et service technique de Rolex
650-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-1876

Nouvelle manifestation à Montréal

Des centaines de personnes hurlent leur colère devant le bureau de Jean Charest

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Plus de 500 personnes ont bravé un froid de -9 °C hier à Montréal lors d'une manifestation devant les bureaux du premier ministre, Jean Charest, visant à démontrer que le mouvement d'opposition à son gouvernement n'était pas à bout de souffle.

A l'initiative de la CSN, la «Coalition j'ai jamais voté pour ça», formée des représentants des milieux communautaire, altermondialiste et syndical de Montréal, a signifié son vif mécontentement à l'égard des libéraux de Jean, dit «Mario» Charest. Compressions à l'aide sociale, augmentation des tarifs dans les garderies, le transport en commun et l'électricité, modification de l'article 45 du Code du travail pour faciliter la sous-traitance, privatisation des services publics, tarification de l'eau: voilà autant de tares associées au régime libéral qui ont été dénoncées hier à grand renfort de slogans hostiles. «Charest, ta réingénierie, c'est rien qu'un paquet de menteries», ont entre autres scandé les protestataires.

L'objectif de cette manifestation du «monde ordinaire» visait à prouver au gouvernement Charest que la grogne dépassait le monde syndical. Selon Denyse Lacle, représentante de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP), «il est faux de croire que la population est d'accord avec les projets de loi sur la table. Utiliser le bâillon pour faire adopter ces projets de loi en vitesse, c'est un détournement de la démocratie».



Ils étaient plus de 500 personnes, hier, devant le bureau du premier ministre Jean Charest à Montréal, à protester contre la «réingénierie» mise en chantier par le gouvernement libéral.

Intensification des moyens de pression

La coalition se souvient des promesses électorales de Jean Charest sur le maintien des garderies à cinq dollars, ou les baisses d'impôts pour tout le monde. Huit mois après l'élection générale du 14 avril, ces ci-

toyens ont rejoint les rangs «de ceux qui n'ont jamais voté pour ça».

À quelques jours de l'imposition du bâillon à l'Assemblée nationale, les syndicats de la fonction publique vont intensifier leur pression cette semaine. La Centrale des syndicats du Qué-

bec tiendra, dès ce midi, une vigile permanente sur la colline parlementaire.

La CSN et la Fédération des infirmières du Québec ont par ailleurs l'intention d'interpeller directement les directions des différents établissements du réseau de la santé.

Plan d'action contre la pauvreté

Vivian Labrie se désolé de la valse-hésitation du gouvernement

KATHLEEN LÈVESQUE
LE DEVOIR

Un an après son adoption, la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'a toujours pas franchi le stade des vœux pieux. Devant un nouveau report du plan d'action annoncé la semaine dernière, les groupes populaires font appel au «sens de l'État» du gouvernement Charest pour passer à l'action.

Vivian Labrie, du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, se désolé des hésitations du gouvernement. Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité d'une loi anti-pauvreté. Un plan d'action devait suivre en mai dernier. Il a été reporté à l'automne puis à une date ultérieure.

«Le gouvernement doit d'abord s'entendre de l'intérieur et, à l'évidence, il y a un problème là puisque le plan d'action n'arrive pas. Il en va de la conscience et du sens de l'État du gouvernement Charest. C'est ce qui est absent actuellement du discours public. Il y a une rhétorique, mais il n'y a pas de contenu», a soutenu hier Mme Labrie.

Double langage

La porte-parole du Collectif estime que le gouvernement Charest tient un double langage en souhaitant conduire les bénéficiaires de l'aide sociale sur le chemin de l'emploi afin qu'ils se prennent en main et, en même temps, privilégier la sous-traitance. «On ne peut pas dire: nous allons vous appauvrir pour que vous avanciez. Ça ne se peut pas. Des compressions, ça ne se peut pas. Des reculs dans le droit à la sécurité du revenu, ça ne se peut pas non plus. Le ministre parle de récompenser l'effort, mais, ce dont il devrait se préoccuper, c'est d'ap-

pliquer le droit à la sécurité du revenu», a souligné Mme Labrie.

Au Collectif qui a été à l'origine de cette loi anti-pauvreté, on s'inquiète que le gouvernement puisse avoir recours à des mesures dilatoires et invoquer des finances publiques en mauvais état pour ne pas adopter des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté. «L'abondance est là. C'est la distribution de cette richesse qui fait défaut», a tranché Mme Labrie.

Les seuls gestes pratiques dans le dossier de la lutte contre la pauvreté qui ont été faits par le gouvernement Charest allaient à l'inverse de l'esprit de la loi, estime Mme Labrie en soulignant les récentes compressions dans le régime de l'aide sociale. Pour Vivian Labrie, il est pourtant clair qu'un véritable plan d'action devra comporter une injection de fonds publics.

Les craintes du Collectif viennent des informations révélées le mois dernier par *Le Devoir*. Un projet du plan d'action démontrait les intentions gouvernementales de revoir de fond en comble le régime de la sécurité du revenu pour, entre autres, en restreindre l'accès. Ce qui a filtré risque de générer plus de problèmes que d'en résoudre, croit Vivian Labrie.

À l'heure des paniers de Noël, des guignolées et de quelques bonnes pensées pour les démunis, le plan d'action apparaît encore plus comme une nécessité. L'année dernière, les parlementaires avaient quitté leur siège pour la période des fêtes avec une certaine fierté d'avoir voté pour la première fois dans l'histoire du Québec un projet de loi issu des groupes populaires. «S'entendre sur les principes doit maintenant conduire à leur application», a rappelé Mme Labrie qui prévient le gouvernement que les pauvres n'accepteront pas un recul qui n'est pas une option acceptable.

Grand Prix 24 heures de Tremblant

La Fondation Charles-Bruneau reçoit un don de 377 160 \$

Ces fonds permettront de mener à bien la deuxième étape du développement du centre de cancérologie

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

Mont-Tremblant — Les 377 160 \$ recueillis en fin de semaine lors du Grand Prix 24 heures de Tremblant au bénéfice de la Fondation Charles-Bruneau est un véritable cadeau qui contribuera à la deuxième étape du développement du centre de cancérologie, associé à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

«Il s'agit d'une activité des plus bénéfiques pour la Fondation», a reconnu le docteur Jocelyn Demers, coordonnateur du centre de cancérologie Charles-Bruneau, hier, au sujet de l'événement parrainé par le coureur automobile Jacques Villeneuve et dont l'objectif est d'aider les en-

fants atteints de maladies graves.

Depuis sa création, la Fondation Charles-Bruneau a contribué à l'aménagement d'un centre de cancérologie pédiatrique provincial et au soutien de ses nombreux chercheurs. Après huit ans de fonctionnement, le centre est devenu trop petit et on prépare déjà son agrandissement.

«Depuis la création du centre, nous avons poursuivi deux grands thèmes: celui de la recherche sur la génétique du cancer et l'étude sur les médicaments pour contrôler les tumeurs, a poursuivi le D^r Demers.

«Dans la phase 2, nous prévoyons l'aménagement d'un centre de greffons de cordon ombilical, un champ d'expertise prometteur pour mener la bataille contre le cancer.»

L'agrandissement du bâtiment

exigera un investissement de 5 millions, qui ont déjà été réunis, et permettra au centre de cancérologie Charles-Bruneau de devenir l'un des plus importants en Amérique du Nord.

On est présentement un peu en retard sur l'échéancier fixé mais le D^r Demers pense pouvoir entrer dans le nouveau bâtiment en 2005.

Près de 300 nouveaux cas de cancer chez les enfants sont diagnostiqués chaque année au Québec et le centre Charles-Bruneau accueille 60 % de cette clientèle. Actuellement, plus de 2000 enfants sont atteints de cancer dans la province.

«Le centre effectue aussi le suivi à long terme de 1200 enfants qui sont en voie de guérison, a ajouté le D^r Demers. Il faut savoir que

lorsqu'un enfant, par exemple, est atteint de leucémie, il faut attendre sept ans avant de parler de guérison complète.»

La Fondation Charles-Bruneau a été créée en mémoire du fils de Pierre Bruneau, le chef d'antenne au réseau de télévision TVA, décédé en 1988 et qui est devenu un symbole de courage et d'espoir pour tous les enfants qui doivent se battre quotidiennement pour leur survie.

«On amasse 1,5 million par année, alors vous comprenez que ces 376 000 \$ sont d'une importance capitale dans notre mission qui est le développement du centre de cancérologie, a noté M. Bruneau, porte-parole de la Fondation. Notre seul objectif, c'est la guérison des enfants atteints de cancer.»

EN BREF

Akkal accusé de complot en Israël

(PC) — Les autorités militaires israéliennes ont accusé un Canadien d'origine palestinienne de complot pour commettre un meurtre et d'entraînement militaire illégal en vue de s'attaquer aux Israéliens et aux Juifs en Amérique du Nord. Selon l'acte d'accusation, Jamal Akkal, âgé de 23 ans, aurait collaboré avec le mouvement terroriste Hamas

pour faire des attentats contre des représentants israéliens aux États-Unis ou des intérêts juifs en Amérique du Nord. L'accusé comparaitra aujourd'hui en cour martiale pour son enquête préliminaire, ont confirmé des sources militaires. L'acte d'accusation décrit qu'un militant du Hamas, Ahmed Wahabe, avait dit à Akkal d'attendre le signal des dirigeants de l'organisation pour passer à l'action. On ne précise pas toutefois si l'ordre est jamais venu.



«Un roman exceptionnel!»

Christophe Rodriguez, Bouquenville, Radio Canada

544 pages - 29,95 \$ - Guerin éditeur 514 842 3481

Mont-Tremblant s'apprête à lancer les phases 2 et 3 de son développement

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

Mont-Tremblant — Dix ans et 967 millions après la première pelletée de terre, le centre de villégiature Mont-Tremblant est prêt à entreprendre les phases 2 et 3 de son développement qui exigeront l'injection d'un milliard supplémentaire de la part d'Intrawest au cours des 10 prochaines années.

Il s'agit du plus important projet immobilier en Amérique du Nord en cours actuellement et Michel Aubin, président de la station des Laurentides, doute qu'on puisse envisager d'autres Tremblant sur le continent.

Après l'aménagement du versant Sud de la montagne, qui est presque achevé, on se prépare maintenant à aménager les versants Soleil et Nord dans le but de donner une vocation encore plus internationale à ce centre de villégiature qui attire 2,1 millions de visiteurs par année.

Tous les plans sont déjà élaborés pour la construction d'un centre des congrès d'une capacité de 1200 personnes, d'un grand hôtel de plus de 400 chambres et de 1200 logements sur le côté ensoleillé de Tremblant à deux kilomètres du village piétonnier original. Il ne reste plus qu'à parachever les ententes avec le gouvernement fédéral pour la construction d'infrastructures adéquates pour répondre à un achalandage accru.

«Ce village aura une vocation axée sur la clientèle d'affaires, explique Michel Aubin. Présentement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à la demande pour accueillir de grands congrès.»

La décision du gouvernement québécois de fermer

la porte au projet de construction d'un casino à Tremblant ne touchera rien ce projet de développement.

«Un casino nous aurait permis de nous distinguer face à la concurrence internationale, précise Aubin, expliquant que son projet prévoyait la construction d'un petit casino touristique en rien comparable à celui de Montréal ou de Las Vegas. «Nous n'avons pas l'intention d'attirer la clientèle en fonction d'un casino, mais on le voyait davantage comme une activité importante parmi la liste des 200 possibles sur le site.»

La phase 3 prévoit par la suite le développement du versant Nord, un village qu'on prévoit plus modeste et axé sur l'écotourisme.

Question d'ambiance

Mais comment expliquer ce succès qui ne se dément pas? Aubin, qui est associé au projet depuis ses débuts, parle d'un site qui réunit plusieurs atouts et d'une vision d'ensemble.

«Dans la grille d'évaluation élaborée par Intrawest au départ, Tremblant réunissait tous les critères. C'est une montagne qui possédait une histoire, ayant un bon dénivelé, avec des lacs et des rivières tout près, facile d'accès par les routes, avec des aéroports à proximité, un bassin de population de 55 millions de personnes à moins de huit heures de route et la présence de la culture québécoise.»

L'architecte retenu pour l'aménagement du village a conçu un site qui rappelle les villages de ski dans les Alpes européennes. «Nous avons voulu créer un village avec une ambiance, note Aubin. Les immeubles ne comportent que quelques étages, ils sont construits de façon à profiter de l'ensoleillement à un moment ou à un autre de la journée et permettent une vue sur la montagne ou sur le lac.»

Réchauffement climatique

L'industrie du ski souffrira

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Une nouvelle étude effectuée par le Programme des Nations unies pour l'environnement conclut que le réchauffement climatique aura un effet dévastateur sur l'industrie du ski.

Selon des chercheurs de l'Université de Zurich en Suisse, les précipitations de neige dans les centres de ski à basse altitude vont devenir de plus en plus faibles et difficiles à prévoir dans les prochaines années. Même en tenant compte de la technologie actuelle pour la fabrication de la neige artificielle, les centres de ski de l'est du Canada pourraient constater un raccourcissement de la saison de ski de 7 à 32 % d'ici 2050. «Les changements climatiques vont forcer les amateurs de sports d'hiver à aller de plus en plus au nord ou de plus en plus haut dans les montagnes pour s'adonner à leurs activités favorites», affirment les chercheurs.



En toute occasion, les Certificats-cadeaux L'Eau à la Bouche sont une façon originale de dire merci ou tout simplement je t'aime.



www.leaualabouche.com
Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou à jdebilly@ledevoir.com

LE MONDE

AFGHANISTAN

La loya jirga sur la future Constitution s'ouvre enfin

STEPHEN GRAHAM
ASSOCIATED PRESS

Kaboul — L'Afghanistan est entré hier dans une phase cruciale pour son avenir avec l'ouverture de la loya jirga (grand conseil traditionnel) qui doit adopter la future Constitution du pays. Après plusieurs reports, quelque 500 délégués, des mollahs des villages aux anciens exilés, ont entamé leurs travaux sous une grande tente dressée sur le campus universitaire de Kaboul.

L'ancien roi Mohammed Zaher Shah a ouvert le Conseil en lançant un appel à la «paix, la stabilité et l'unité du peuple afghan». «Les gens comptent sur vous. Vous ne devez pas les oublier», a lancé aux délégués l'ex-monarque âgé de 88 ans. «J'espère que vous ferez de votre mieux pour maintenir la paix, la stabilité et l'unité du peuple afghan.»

«La Constitution déterminera l'avenir politique, social et économique de l'Afghanistan», a déclaré pour sa part le président Hamid Karzaï. «Pour la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan, le peuple afghan a l'occasion de nommer les représentants de son choix.» Cette Constitution garantira les droits de tout le peuple afghan et «mettra un terme à l'anarchie», a-t-il ajouté.

Étape clé

Dix-huit mois après la première réunion du grand conseil qui avait donné naissance au gouvernement provisoire, cette nou-

velle loya jirga constitue une étape clé de la période de transition de deux ans, qui doit s'achever avec la tenue d'élections nationales en juin prochain. Les États-Unis espèrent que le modèle afghan servira d'exemple en Irak, où même le calendrier des travaux sur la future Constitution fait déjà l'objet de désaccord entre les Américains et le Conseil intérimaire de gouvernement irakien.

Les délégués devraient travailler de dix jours à plusieurs semaines pour adopter les 160 articles rédigés par une commission constitutionnelle.

Les délégués s'attendent déjà à des débats houleux sur l'équilibre de l'exécutif. Le président Karzaï veut qu'il repose entre les mains du chef de l'État, tandis que ses adversaires réclament un premier ministre fort. Hamid Karzaï affirmé qu'il ne se présenterait pas aux élections l'an prochain si un tel poste était créé. Certains délégués redoutent que les luttes de pouvoir n'éclipsent les questions sur le rôle des femmes, la place de l'Islam dans les institutions politiques et le partage du pouvoir.

Hamid Karzaï a remporté une première victoire hier soir, avec l'élection d'un modéré musulman considéré comme l'un de ses proches alliés comme président de la loya jirga. Sibghatullah Mujaddedi, un aristocrate afghan, ancien président, a obtenu 252 voix.

PAKISTAN

Le président Musharraf échappe à un attentat

REUTERS

Islamabad — Le président pakistanais Pervez Musharraf a échappé de peu à un attentat hier à Rawalpindi, dans le nord du pays.

Une explosion a soufflé un pont de la ville que venait d'emprunter le convoi présidentiel, ont annoncé les autorités qui ignorent si le chef de l'État en était la cible.

«Le convoi présidentiel est passé une minute avant l'explosion», a déclaré un porte-parole militaire, le général Chaukat Sultan. «Il est sain et sauf», a-t-il ajouté à propos du chef de l'État.

«C'est un acte terroriste. Qu'il s'agisse ou non d'une tentative d'as-

sassinat, nous pourrions le dire après l'enquête.»

Le chef de l'État pakistanais revenait de Karachi, dans le sud, et l'explosion est survenue à deux kilomètres de l'aéroport international d'Islamabad, près des faubourgs de la ville voisine de Rawalpindi.

Musharraf s'est mis à dos les militants musulmans radicaux, nombreux au Pakistan, en se rangeant aux côtés des États-Unis dans la guerre internationale contre le terrorisme lancée par Washington après les attentats du 11 septembre 2001.

Le président Pervez Musharraf, rappelle-t-on, a déjà échappé à un attentat le 26 avril dernier à

Karachi lorsqu'un petit véhicule utilitaire bourré d'explosifs n'a pas explosé comme prévu au passage de sa voiture dans une rue commerçante.

Cinq personnes, appartenant à l'organisation islamique interdite Harakat-ul-Mujahedin al-Alami, avaient été arrêtées à cette occasion et trois d'entre elles condamnées à dix ans de travaux forcés en octobre dernier par une cour spéciale.

Ce même véhicule, selon la police, avait été utilisé en juin dans un attentat devant le consulat américain à Karachi qui avait fait 12 morts, tous pakistanais.

Les trois condamnés appartenaient à la faction al Almi du Har-

kat-ul Moudjahidine, un groupe également accusé d'avoir perpétré l'attentat de 2002 contre le consulat des États-Unis à Karachi, qui avait tué 12 Pakistanais.

Le mois dernier, Musharraf a annoncé la mise hors la loi de six groupes d'activistes à la suite de plaintes américaines selon lesquelles ils auraient resurgi sous de nouveaux noms après une première interdiction il y a un an.

Des témoins ont déclaré que l'explosion avait détruit un pont dans la ville, où l'armée pakistanaise a son quartier général.

«Le pont a été soufflé juste après le passage du convoi», a déclaré Tahir Farid, employé d'une organisation caritative privée.

Législatives à Chypre nord



Rauf Denkash (au premier plan), l'actuel dirigeant de la partie turque de Chypre, au sortir du scrutin, hier, à Nicosie.

Opposition et majorité à égalité

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET REUTERS

Nicosie — À Chypre nord, les partis favorables à une réunification de l'île, divisée entre Turcs et Grecs, étaient à égalité hier soir avec ceux de la majorité sortante, selon les premiers résultats officiels partiels à l'issue d'élections législatives.

L'opposition pro-européenne de la partie turque du nord de Chypre n'a pas tardé à revendiquer la victoire hier à l'issue d'élections législatives déterminantes pour une éventuelle réunification de l'île.

Mehmet Ali Talat, du Parti turc républicain (CTP), s'est engagé à s'unir avec tous les opposants à Rauf Denkash, l'actuel dirigeant de la partie turque de Chypre. «Nous n'avons pas encore les résultats exacts, mais il y aura une coalition», a dit le chef de file de l'opposition.

Près de cinq heures après la clôture du scrutin, les deux principaux partis de l'opposition sortante — le Parti républicain turc (CTP) et le Mouvement pour la Paix et la Démocratie (BDH) — recueillaient environ 49 % des voix, contre près de 45 % pour les deux partis de la ma-

rité sortante — le Parti de l'Unité nationale (UBP) et le Parti Démocrate (DP). Mais en termes de projection de sièges, l'opposition compte la majorité sortante recueillerait chacune 25 sièges sur les 50 au parlement.

La troisième formation de l'opposition, le Parti pour une solution et pour l'UE, elle aussi favorable à la réunification de l'île, recueillait moins de 5 % des voix et n'avait donc aucune chance d'obtenir un siège au parlement.

Les élections d'hier, au terme d'une campagne très virulente, étaient considérées comme un quasi-référendum, pour ou contre la réunification de l'île et l'adhésion à l'Union européenne.

Les trois partis de l'opposition, qui affichaient un front uni, s'étaient déclarés en faveur de la reprise de pourparlers de paix avec les Chypriotes grecs sur la base d'un plan du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Les deux partis de la majorité sortante ont pour leur part farouchement attaqué le «plan Annan» qu'ils voient comme sonnant le glas de la souveraineté nationale.

Sharon s'abstiendrait pour l'heure de toute mesure unilatérale

REUTERS ET PRESSE
CANADIENNE

Jérusalem — Israël s'abstiendra pendant plusieurs mois de toute mesure unilatérale pour mettre fin au conflit avec les Palestiniens afin de laisser du temps aux efforts visant à relancer la «feuille de route», a-t-on appris hier de sources politiques israéliennes haut placées.

Washington s'est inquiété de rumeurs selon lesquelles le premier ministre israélien Ariel Sharon pourrait évacuer certaines colonies juives et imposer de facto des frontières.

Certaines ont laissé entendre que Sharon pourrait annoncer ces décisions lors d'un discours de politique générale cette semaine.

Mais de sources politiques, on dément ces informations et on déclare que Sharon ne prendra aucune action unilatérale avant

qu'un nouvel effort pour sortir la feuille de route de l'impasse ne soit entrepris.

«Il mettra en avant des idées sur la façon de faire démarrer des négociations avec les Palestiniens et dira qu'il prendra des mesures unilatérales uniquement si tous les efforts de mise en œuvre de la feuille de route sont épuisés et ont échoué», a affirmé un proche du premier ministre.

«Il estime qu'il faudra plusieurs mois pour déterminer si de tels efforts sont épuisés», a-t-il ajouté, sans préciser quel critère d'échec serait pris en compte par Israël.

Par ailleurs, des tirs de mortier palestiniens ont visé hier des implantations juives de la Bande de Gaza sans faire de victimes. En Cisjordanie, des soldats israéliens ont abattu dans la matinée un activiste recherché du Jihad islamique à l'entrée d'un village proche de Ramallah.

ANALYSE

L'UE face au danger de la dilution

REUTERS

Bruxelles — L'Union européenne est confrontée à une crise sans précédent après l'échec des négociations sur la Constitution, qui risque d'entraîner sa dilution à moins d'un sursaut dont on voit mal les contours.

Jacques Chirac a voulu minimiser samedi la gravité du fiasco du sommet de Bruxelles en rappelant que la construction européenne n'avait jamais été «un long fleuve tranquille». «Toute son histoire est marquée par sa capacité à surmonter les difficultés», a-t-il déclaré à l'issue de la réunion.

Il y a eu d'innombrables crises politiques, comme celle de la «chaise vide» en 1965-1966, qui a vu le général de Gaulle refuser de siéger dans l'Europe des Six pendant plusieurs mois.

Il y a eu un nombre incalculable de crises budgétaires, une spécialité dans laquelle Margaret Thatcher, son sac à main et son slogan préféré — «I want my money back!» — excellait.

Il y a eu de multiples crises de confiance, du sabotage de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954 aux «non» danois et irlandais aux traités de Maastricht et de Nice. Jamais, toutefois, tous ces éléments n'avaient été réunis.

«Il est parfois plus sage et plus sain de parler de crise quand il y a crise», a estimé le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, qui préfère appeler un chat, un chat.

«C'est avant tout une crise politique de l'élargissement», a souligné un ambassadeur d'un pays fondateur de l'Union.

Faute d'accord entre les gouvernements sur le partage du pouvoir, l'Union européenne passera le 1^{er} mai prochain à 25 États membres avec un mécanisme de décision prévu pour six.

La paralysie, qui guette déjà, risque de s'installer avec un système qui multiplie les possibilités de créer des minorités de blocage pour les coalitions de «petits», de «grands», de pays méditerranéens et des gros contributeurs au budget commun.

Une atmosphère empoisonnée

L'Espagne et la Pologne, soucieuses de préserver le pouvoir de blocage quasiment équivalent à celui de l'Allemagne qu'elles avaient obtenu en décembre 2000 dans le traité de Nice, ont refusé le mécanisme proposé par la Convention européenne.

Une décision aurait été acquise si elle obtient l'approbation d'une majorité d'États membres représentant 60 % de la population, ce qui permettrait de rééquilibrer le processus de décision en faveur des pays les plus peuplés de l'UE.

Pour Daniel Gros, directeur du CEPS, un centre de réflexion sur l'Union européenne basé à Bruxelles, «cette UE à 25 ou à 27 ne peut réellement fonctionner avec le traité de Nice».

L'atmosphère risque en outre d'être empoisonnée pour longtemps entre la Pologne et la plupart des pays, puisque la première décision de l'Europe élargie est marquée par un veto.

«Les Polonais doivent maintenant se rendre compte des dégâts qu'ils ont provoqués», estime Ulrike Guerot, une experte des questions européennes au DGAP, un «think tank» allemand. Une crise budgétaire risque très bientôt de venir s'ajouter à la crise politique liée à l'élargissement.

«On ne peut pas entrer dans l'Union en brandissant son veto contre la Constitution et dans la foulée venir réclamer de l'argent aux Allemands», a ironisé un diplomate.

Les négociations qui commenceront dès la fin janvier avec la présentation des propositions de la Com-

mission européenne pour le budget européen de 2007 à 2013 seront donc très dures et pourraient se traduire par une réduction des ambitions. Le chancelier Gerhard Schröder a ainsi réaffirmé samedi sa détermination à réduire la limite du budget européen de 1,27 à 1 % du PNB, et il est suivi par tous les contributeurs nets, au moment même où adhéreront 10 pays beaucoup plus pauvres.

Quelle sortie de crise?

«On va vers l'Europe à l'anglaise avec un grand marché et des institutions lâches», prévoit un diplomate. Enfin, une double crise de confiance — entre les États membres d'une part et entre l'UE et ses citoyens d'autre part — devrait découler de l'échec des négociations.

Alors que tous les sondages d'opinion montrent que le soutien à l'élargissement est en chute libre, les Européens seront à coup sûr perturbés d'apprendre que le projet de Constitution adopté par la Convention européenne après 18 mois de négociations en juillet dernier doit être oublié.

«Le bateau est sorti en pleine mer, sous les applaudissements quasiment unanimes des gouvernements, et au premier écueil il s'échoue», regrette un diplomate.

Deux scénarios sont envisagés à Bruxelles pour éviter que ces sombres prévisions de dilution ne se réalisent.

Pour les plus optimistes, l'architecture institutionnelle de la Convention européenne s'imposera d'elle-même lorsque la preuve par l'absurde aura été faite que Nice ne fonctionne pas.

«Nous allons protéger ce texte comme à une époque très ancienne de notre histoire on protégeait le feu», a déclaré samedi le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel.

Mais il est peu probable que cela se fasse à court terme — les véritables négociations ne reprendront au mieux qu'au second semestre de 2004 — et le résultat est douteux.

L'autre scénario est celui de l'Europe à deux vitesses agitée dès samedi par la plupart des pays fondateurs soucieux de poursuivre l'intégration avec un groupe plus restreint de pays afin d'entraîner en fine les autres pays dans leur sillage.

Jacques Chirac a ainsi relancé son idée de «groupes pionniers» tandis que Gerhard Schröder se dit prêt à envisager ce genre d'hypothèses avec la France et d'autres.

Plusieurs responsables gouvernementaux ont d'ailleurs vu dans le refus du président français de modifier le texte de la Convention une volonté de forcer le cours des événements.

«Chirac pense qu'il faut donner une nouvelle dynamique et que ce n'est pas possible à 25 ni même à 15», a dit l'un d'eux.

D'autres pays ont immédiatement embrayé et plusieurs diplomates affirment qu'un groupe de pays prépare une déclaration soulignant leur détermination à aller de l'avant. «Vous pouvez compter sur les pays fondateurs pour protéger la flamme et aller plus loin», a expliqué Louis Michel.

Mais si l'Europe à deux vitesses est déjà une réalité — la France et l'Allemagne harmonisent leurs positions sur tous les dossiers tandis que le Royaume-Uni a fait un pas majeur vers ses partenaires dans le domaine de la défense —, il sera très compliqué d'aller au-delà pour toute une série de raisons.

Il est ainsi difficile d'envisager la construction d'institutions séparées, sauf à torpiller définitivement l'UE, ou le renforcement de la coopération économique en dehors de l'Union et de son principal atout, le grand marché unique.

«Toute la machinerie est dans l'Union depuis 40 ans», explique un diplomate plutôt pessimiste sur l'avenir.

Pour
Noël,
offrez un abonnement au journal
LE DEVOIR

à un nouvel abonné et recevez GRATUITEMENT
le livre de Garnotte, notre caricaturiste!



POUR COMMANDER :

(514) 985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE
POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	76,25 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	150,40 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	104,53 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	217,54 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER
AVEC NOUS,
ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

l'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'en décembre 2003 inclusivement.
Quantité de livres limités.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

SADDAM HUSSEIN CAPTURÉ

La communauté internationale se félicite de la capture du raïs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les dirigeants du monde entier se sont félicités hier de la capture de Saddam Hussein et ont exprimé l'espoir que la résistance anti-américaine s'affaiblisse, alors que les réactions des pays musulmans étaient plus mesurées.

«Maintenant, l'ancien dictateur va faire face à la justice qu'il a refusé de donner à des millions de gens, a déclaré le président américain George W. Bush. «Tous les Irakiens peuvent maintenant se rassembler et rejeter la violence et construire un nouvel Irak», a-t-il souligné.

Pour son secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, cette arrestation marque la fin de son «régime terroriste». «L'ère de la dictature brutale de Saddam Hussein est terminée», a-t-il souligné.

Les principaux alliés de Washington en Irak, souvent contre l'avis de leur opinion publique, ont accueilli la nouvelle avec soulagement.

Le premier ministre britannique Tony Blair a estimé qu'il fallait «mettre le passé derrière nous», que seule «une petite minorité» d'Irakiens était en faveur d'un retour au pouvoir de Saddam Hussein. «Ils doivent savoir que leur cause est désormais vaine.»

Le chef du gouvernement espagnol José María Aznar a déclaré que Saddam Hussein devait «payer pour ses crimes». Son homologue italien Silvio Berlusconi a ironisé: «Maintenant que l'arme de destruction massive a été trouvée, nous pouvons et nous devons tourner la page.»

Autre allié inconditionnel,

l'Australie s'attend désormais à un «formidable coup d'accélérateur» à la cause de la démocratie en Irak qui «libérera le peuple irakien d'un immense fardeau et d'une grande peur». Pour le Japon, «il est trop optimiste de prétendre que [cette capture] va conduire immédiatement à l'arrêt des activités des partisans du régime de Saddam Hussein et des terroristes étrangers» en Irak.

Appel à la stabilisation

Des témoignages similaires sont venus du camp opposé à l'intervention américaine en Irak. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a félicité le président américain et exprimé l'espoir que cette «arrestation [soutienne] les efforts de la communauté internationale pour la reconstruction et la stabilisation de l'Irak».

Le président français Jacques Chirac «se réjouit de l'arrestation de Saddam Hussein. C'est un événement majeur qui devrait fortement contribuer à la démocratisation et à la stabilisation de l'Irak».

La Russie «compte que l'arrestation de Saddam Hussein va contribuer au renforcement de la sécurité en Irak et à l'activation du processus de règlement politique dans le pays sous l'autorité des Nations unies», a déclaré le ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov. Le sort de Saddam Hussein «doit être décidé par le peuple irakien», selon lui.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, disait voir en Irak l'occasion d'un «nouvel élan» pour «la recherche de la paix et de la stabilité».

A Londres, l'organisation de

défense des droits de l'Homme Amnesty International a estimé vital que Saddam Hussein soit jugé «de manière équitable et transparente».

Les pays musulmans plus mesurés

Au Proche et au Moyen-Orient, seuls Israël, le Koweït et l'Irak sont ouvertement félicités de l'arrestation de Saddam Hussein.

Pour le Koweït, envahi par l'Irak en 1990, c'est un instant «tellement attendu: voir l'arrestation de ce tyran qui a terrifié son propre peuple et plusieurs autres dans le monde».

L'Irak est «très heureux», demande un procès public et souhaite la remise du pouvoir aux Irakiens «dès que possible».

Les réactions arabes ont été plus circonspectes.

L'Égypte a exprimé l'espoir que la capture de Saddam Hussein, dont le sort doit être tranché «par le peuple irakien», «accélère le processus permettant au peuple irakien de recouvrer sa souveraineté et de prendre en main les affaires du pays au plus vite».

Le secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa a également estimé que le peuple irakien devait décider du sort de Saddam Hussein après sa capture, qu'il a qualifiée sans enthousiasme d'«événement important». Son homologue du Conseil de coopération du Golfe, Abderrahman Al-Attia, a parlé d'un «acquis, un pas sur la voie de la restauration de la stabilité et de l'unité nationale en Irak».

La capture de Saddam Hussein retire toute justification à la pré-

sence américaine en Irak, a estimé à Rabat un responsable de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, gouvernementale), tandis que la Jordanie estimait qu'une «page avait été tournée». «Le dernier mot, en ce qui concerne la capture de Saddam Hussein et son sort, doit revenir au peuple irakien.»

En Israël, le premier ministre Ariel Sharon a applaudi à «un grand jour pour le monde démocratique, pour ceux qui se battent pour la liberté et la justice, et pour ceux qui luttent contre le terrorisme».

Du côté palestinien, si Yasser Arafat et son gouvernement n'ont pas commenté la nouvelle, un dirigeant du mouvement islamique Hamas, Abdelaziz al-Rantissi, a affirmé hier que les États-Unis paieraient cher l'arrestation de Saddam Hussein.

«Ce qu'ont fait les États-Unis est hideux et méprisable. C'est une insulte à tous les Arabes et une insulte aux musulmans», a-t-il dit.

Pour sa part, l'Afghanistan voit dans la capture de Saddam Hussein «un avertissement à d'autres terroristes comme Oussama ben Laden ou le mollah Omar».

Pour le président colombien Álvaro Uribe, il s'agit d'un «bon résultat de la persévérance» des États-Unis dans la lutte mondiale contre le terrorisme.

La Turquie a parlé de «nouvelle ère» pour cet Etat, tandis que la Grèce évoquait la fin d'un «chapitre dramatique» de l'histoire irakienne. Pour le Portugal, cette arrestation «ouvre de nouvelles perspectives pour la stabilisation et la sécurité en Irak».

Attentat sanglant à l'ouest de Bagdad

REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Khalidiyah, Irak — Au moins 17 personnes ont trouvé la mort hier dans l'explosion d'une voiture piégée devant un commissariat de Khalidiyah, 60 km à l'ouest de Bagdad, annonce l'armée américaine évoquant l'hypothèse d'un attentat suicide.

L'explosion, qui a retenti aux alentours de 8h40 (5h40 GMT) a soulevé un épais nuage de fumée noire au-dessus de cette localité située dans le fameux «triangle sunnite» où ont lieu la plupart des actes de guérilla.

Des taches de sang et les chaussures éparpillées de quelques victimes étaient visibles parmi les éclats de verre, à proximité du commissariat, un bâtiment de deux étages, devant lequel gisait l'épave d'une voiture.

Outre les 17 morts, un officier américain a précisé que l'attentat avait fait 33 blessés, ajoutant qu'aucune victime n'était à déplorer dans les rangs de la coalition emmenée par les États-Unis.

Un agent de la police irakienne avait auparavant fait état de 16 morts et 32 blessés.

Des soldats américains, ap-

puyés par des chars et véhicules blindés Bradleys se sont postés à une cinquantaine de mètres du commissariat et quelques-uns se sont interposés entre la police irakienne et un groupe de manifestants qui scandaient des slogans à la gloire de Saddam Hussein.

Sur place, le lieutenant colonel Jeff Swisher de l'armée américaine a indiqué à la presse que «certains éléments» plaident en faveur de la thèse d'un attentat suicide.

Les victimes ont été conduites à l'hôpital de Ramadi, 50 km plus à l'ouest, haut lieu de la résistance à l'occupation américaine.

La police irakienne ainsi que les personnels qui coopèrent avec les forces américaines ont été fréquemment pris pour cibles ces derniers mois. Le chef de la police de Khalidiyah, désigné par les forces américaines, avait ainsi été tué en septembre.

Par ailleurs, quelques heures après l'annonce de la capture de Saddam Hussein, une camionnette transportant trois barils d'essence a explosé hier après-midi dans le centre de Bagdad, déclenchant un violent incendie mais ne faisant aucun blessé, selon des responsables de la police irakienne.

I R A K

Un projet de transfert de souveraineté sera présenté à l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le ministre irakien des Affaires étrangères par intérim Hochtay Zebari a indiqué hier à l'AFP qu'il allait présenter demain prochain au Conseil de sécurité de l'ONU un projet irakien de transfert de souveraineté prévoyant un référendum et des élections fin 2005.

«Je vais à New York à l'occasion de deux sessions du Conseil de sécurité, l'une ouverte, l'autre à huis clos, exposer notre projet de transition de la souveraineté au peuple irakien», a-t-il déclaré après son arrivée à Paris.

«En février prochain nous aurons une constitution intérimaire et en octobre 2005 il y aura un référendum sur un projet de constitution et des élections générales en décembre 2005», a dit M. Zebari.

Le ministre est à Paris avec une délégation du Conseil de gouvernement transitoire irakien, arrivée hier soir et qui doit

rencontrer aujourd'hui le président Jacques Chirac et le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin.

Cette visite intervient après la capture de l'ancien dictateur irakien Saddam Hussein.

«Aujourd'hui c'est le jour de la célébration», a dit M. Zebari en soulignant qu'il souhaitait que Saddam Hussein soit jugé en Irak. «Nous vivons une période qui est une grande chance pour l'Irak», a-t-il ajouté.

Les Américains ont récemment indiqué qu'ils envisageaient ce transfert en juin 2004.

Paris a également fait part de sa volonté de participer à la reconstruction de l'Irak alors que Washington l'en a récemment exclu avec l'Allemagne, la Russie et le Canada.

Cette décision a été interprétée comme une mesure de représailles après que Paris, Berlin et Moscou eurent constitué un «camp de la paix», farouchement opposé à la guerre contre l'Irak.

P O R T R A I T

La fin du parcours d'un mégalomane

ASSOCIATED PRESS

Bagdad — Le 9 avril dernier, sa statue avait été renversée, puis piétinée par des Irakiens en liesse. Un peu plus de huit mois plus tard, c'est Saddam Hussein lui-même qui a été capturé. Car si deux guerres et plusieurs années de privations infligées à son peuple n'avaient pas suffi à ébranler son pouvoir brutal, le dernier conflit aura eu raison de l'ancien homme fort de l'Irak.

Chef de l'Etat, président du conseil des ministres, président du Conseil de commandement de la Révolution (CCR), commandant en chef de l'armée et dirigeant du parti Baas irakien: la litane des fonctions qu'il cumulait depuis 1979 en disait déjà long sur la façon de gouverner d'un homme de 66 ans qui s'est entouré d'un culte de la personnalité comparable à ceux des plus grands mégalomanes communistes.

Saddam Hussein était loin d'être un tendre. Homme fort de l'Irak depuis juillet 1968, il tenait d'une main de fer un pays de 22 millions d'habitants réputé pour la fréquence de ses coups d'Etat depuis sa création en 1932 après la fin du mandat britannique. Son pouvoir, il l'a assuré par des purges sanglantes qui ont notamment touché l'armée, cette «usine à coups d'Etat», qu'il a progressivement transformée en un outil à la dévotion du parti unique, le Baas.

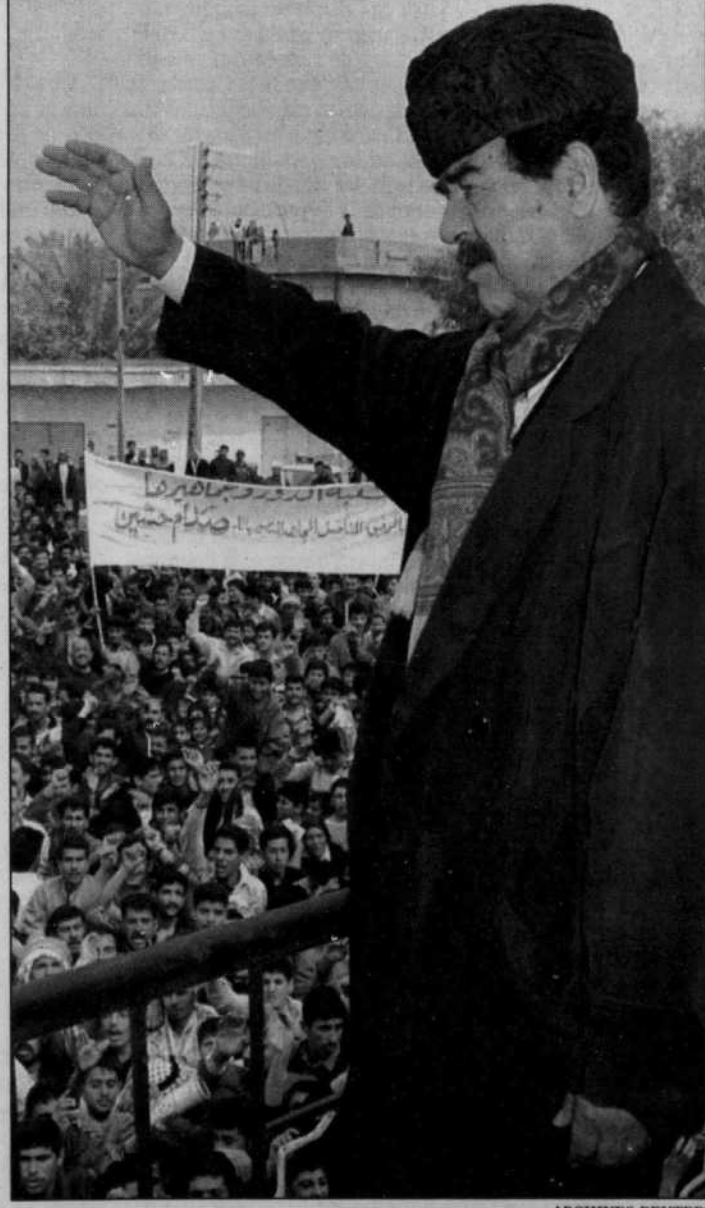
Ambitieuses réformes

Pourtant, les potentialités semblent prometteuses lorsqu'il prend le pouvoir d'un pays possédant les secondes réserves mondiales de pétrole. Dans le courant des années 70, Saddam Hussein lance d'ambitieuses réformes sociales, éducatives et économiques. En une décennie, celui qui n'aurait appris à lire qu'à l'âge de dix ans fait passer le taux d'alphabétisation de 30 % à 70 %.

Saddam Hussein se fait alors appeler «Père-dirigeant», «prince de la Nation arabe», «Héros de la libération nationale». Dans un encart publicitaire paru autrefois dans le *New York Times*, une officine gouvernementale le comparait à Hammourabi, le grand roi de Babylone qui codifia pour la première fois les lois vois 4000 ans...

Des qualificatifs à la hauteur des ambitions de plus en plus gigantesques de l'homme. En septembre 1980, il lance l'armée irakienne à l'assaut de l'Iran, espérant profiter du chaos provoqué par la Révolution islamique pour reconquérir rapidement le Chott el-Arab, qu'un accord de 1975 l'obligeait à partager avec Téhéran.

Il échoue et l'Iran occupe



ARCHIVES REUTERS

Le président Saddam Hussein en visite à Tikrit, au nord de l'Irak, le 17 mars 1998.

même une partie du territoire irakien avant que la guerre ne s'enlise. Le mécontentement qui s'en suit vaut au président deux tentatives d'assassinat suivies, comme il se doit, de purges sévères. En 1988, son pays sortira exsangue et à moitié vainqueur de huit années de guerre.

La carotte et le bâton

Né le 28 avril 1937 à Al-Aoudja, près de Tikrit (160 km au nord de Bagdad), dans une famille pauvre, il n'a pas connu son père, un paysan, mort avant sa naissance, et a été élevé par l'un de ses oncles, Khaïrallah, un ancien officier nationaliste. C'est en 1957 qu'étudiant il adhère au parti Baas, alors clandestin. Son ambition lui vaut déjà d'être désigné pour diriger un groupe chargé d'assassiner le dirigeant de l'époque, Abdulkarim Kassem.

L'attaque à la mitrailleuse échoue le 7 octobre 1959. Mais Saddam, blessé à la jambe, peut s'échapper et la mythologie officielle glorifie aujourd'hui sa fuite en Égypte. De 1963 à 1968, il partage sa vie entre les géoles ou l'exil.

Lorsque le Baas prend le pouvoir le 17 juillet 1968, Saddam Hussein utilise à son profit le prestige du général Ahmed Hassan al-Bakr pour mieux l'écartier le 16 juillet 1979. Face à son opposition potentielle, il manie carotte et bâton. Aux Kurdes, il promet d'abord l'autonomie, puis «oublie» ses engagements et poursuit ce peuple dans ses retraites montagneuses du nord. Fin mars 1988, il n'hésitera pas — comme lors de la guerre avec l'Iran — à utiliser des armes chimiques contre le village kurde d'Halabja, faisant 5000 morts. Avec les chiites, majoritaires

dans le sud et très menaçants du fait de l'exemple iranien, il se montre assez habile en restaurant leurs lieux de culte pour obtenir leur ralliement. Mais il se montre aussi impitoyable à l'occasion et fait en 1980 exécuter le grand ayatollah Mohammed Bakr al-Sadr, un des six grands dignitaires de l'islam chiite. Et juste après la guerre du Golfe en mars 1991, il écrasera leur révolte dans le sang, les chiites ayant été lâchés par George Bush père qui avait pourtant incité les Irakiens à briser leurs chaînes.

Si le raïs s'appuie sur sa famille et le clan des Tikriti, accordant de larges pouvoirs à ses fils Oudaï Qoussaï, les membres de sa famille ne sont pas à l'abri des représailles. En août 1995, deux de ses gendres, également ses cousins, font défection et se réfugient avec leurs femmes en Jordanie. En février 1996, ils rentrent en Irak, assurés du pardon de Saddam Hussein. Moins de trois jours plus tard, ils sont exécutés... Sa femme Sadjida lui a également donné trois filles.

Ambition nucléaire

L'une des grandes ambitions de Saddam Hussein aura été de doter l'Irak de la bombe atomique. Grâce à une centrale nucléaire fournie par la France, il est proche du but quand, en 1981, un raid israélien détruit le réacteur nucléaire d'Osirak. Cela ne l'empêche pas tout au long des années 80 d'acheter à tour de bras, auprès de sociétés occidentales, de quoi se constituer un véritable arsenal chimique et bactériologique, dont Kurdes et Iraniens ont eu un avant-goût.

En dépit du processus d'inspection de l'ONU, souvent chaotique, Saddam Hussein n'a cessé de provoquer des confrontations sporadiques avec la communauté internationale, s'attirant à plusieurs reprises une riposte militaire américaine comme lors de la campagne de bombardement de décembre 1998 à la suite d'un nouveau bras de fer avec les inspecteurs de l'ONU.

Mais son insolence n'aura pas résisté à la détermination farouche du président américain George W. Bush de «finir le travail» commencé par son père en 1991. Et si depuis la chute de Bagdad, son sort restait un mystère, l'état se resserrait autour de l'ancien président, dont plusieurs gardes du corps avaient été capturés dans la région de Tikrit. Cela n'avait pas empêché le raïs de continuer à défier la coalition: plusieurs enregistrements exhortant les Irakiens à combattre les troupes américaines lui ont ainsi été attribués.

ROLEX
Day-Date
en or rose 18 carats.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

É D I T O R I A L

La contre-offensive républicaine

Dans le rapport que la commission Stasi a consacré à la laïcité en France, il est écrit noir sur blanc «qu'aujourd'hui, la question n'est plus la liberté de conscience mais l'ordre public». Ce verdict, qui annonce un virage à la fois brusque et prononcé au sein de la République, est un miroir. Il ne relève en rien de la fiction. Il est le reflet de cet islamisme militant qui, sous couvert de voile, a transformé le droit à la différence en devoir d'appartenance communautaire. Religieuse, s'entend.

Qu'on se le dise, le rapport composé par les sages réunis autour de Bernard Stasi, ex-ministre aujourd'hui médiateur de la République, est loin d'être cantonné au port du voile par les jeunes musulmanes dans les écoles. Il est d'abord un inventaire des espaces publics que la laïcité, valeur fondatrice de la République, a perdus au profit du religieux. Après s'être immiscé dans cette école dont on attend qu'elle protège les enfants de «la fureur du monde», le prosélytisme religieux, car c'est bien de cela qu'il s'agit, n'en déplaie aux crédules, s'est introduit dans le réseau hospitalier et s'est invité dans les services publics, notamment municipaux, en plus d'investir le secteur associatif, le monde de l'économie, le secteur militaire, les prisons, etc. En un mot, ce prosélytisme a atteint une masse critique propre à saper certains fondements de la République, à commencer par celui qui stipule l'égalité des sexes.

Cela posé, comment ce militantisme religieux agit-il au ras du sol? Abandonnons l'école, dont il a fréquemment été question au fil des ans, pour mieux explorer le réseau de la santé. Contrairement à la situation qui prévalait il y a encore cinq ans, la dispense de soins est aujourd'hui plus hasardeuse en France. On a constaté que les femmes musulmanes subissant la fureur religieuse de leur mari ne bénéficient pas du plein traitement auquel elles ont droit. Il est de plus en plus fréquent de voir des hommes refuser que leur femme soit soignée par un infirmier et un docteur.



Serge Truffaut

«Des femmes ont ainsi été privées de péridurale. Des soignants ont été récusés au prétexte de leur confession supposée.»

Pour ce qui est du droit, l'espace juridique de la République ressemble de plus en plus à un gruyère. On savait que dans les cités, ces secteurs de banlieue où les musulmans sont majoritaires, les fous de Dieu imposaient la charia et violentaient les jeunes filles qui ne voulaient pas se soumettre. Et voilà que la commission Stasi nous apprend que les islamistes ont amorcé un rapport de force au sein même des tribunaux afin de gommer tous azimuts l'étendue du droit républicain. Autrement dit, on se complait dans l'autodiscrimination pour mieux jouer la corde de la victimisation devant les agités du bocal médiatique.

Aux chantres du communautarisme qui, ici, militent et travaillent pour l'implantation d'un tribunal judiciaire appliquant la charia en Ontario, on osera recommander les passages évoquant les changements décidés par les autorités allemandes et néerlandaises. Comme on craint à Berlin qu'une aile militante «ne conçoive pas l'islam comme une religion mais comme un projet politique global», on envisage un recentrage juridique. Aux Pays-Bas, pays précurseur du communautarisme, «la tribalisation» du pays relevée par certains universitaires a convaincu le gouvernement d'adopter une politique de rupture qui, dans les prochains mois, va consister à voter une loi dite «d'intégration volontaire [...] stipulant que les nouveaux immigrants adhèrent aux valeurs fondatrices de la société néerlandaise».

Dans les jours qui viennent, le gouvernement Chirac va présenter une loi qui, vraisemblablement, reprendra les principales propositions de la commission Stasi, dont celle appelant à une interdiction de signes religieux «ostensibles» dans les écoles et ailleurs. On espère qu'il reprendra à son compte celle qui souhaite «reconnaître la libre-pensée et les humanismes rationalistes comme option spirituelle à part entière». Ainsi, la rationalité pourrait mieux combattre les fictions.

Méfiance

Mieux vaut tard que jamais, disent les esprits conciliants. Mais le tard arrive entaché par le passé, et ce serait beaucoup exiger que d'en faire abstraction. C'est pourquoi rien n'est plus justifié que la grande méfiance des Centres de la petite enfance (CPE), personnel et parents compris, devant la soudaine ouverture du gouvernement Charest à leur égard.

Venez siéger au comité de travail qui définira notre politique familiale, lançait la semaine dernière la ministre déléguée à la Famille, Carole Thériault, à l'Association québécoise des CPE. C'était là, aux yeux du gouvernement, tout ce qu'il fallait pour enrayer la participation des CPE aux manifestations du lendemain. D'accord pour les discussions, a répondu l'association, mais nous afficherons quand même notre scepticisme. Car: comment croire tout à coup les jolis cœurs après sept mois de vents contraires?

Après tout, c'est en mai, avant même qu'il y ait eu discours du Trône et budget, que le ministre responsable de la Famille, Claude Béchar, a annoncé la fin des garderies à 5 \$. Au milieu des rumeurs qui couraient, c'était la première certitude émanant du nouveau gouvernement. Qui plus est, celle-ci rompait bel et bien une promesse électorale.

S'en sont suivis la diminution des budgets de fonctionnement des CPE; le gel du développement des places dans le réseau public au profit du privé; la récupération des surplus que les CPE ont toujours accumulés en vue de réparations ou d'améliorations du service; le resserrement du taux d'occupation (et tant pis pour le CPE accueillant des cas problèmes et qui veut baisser son ratio éducation/enfants); la création d'un taux de présence (désormais abandonné mais qui était fermement prévu par le ministre)... Bref, à lire l'approche libérale, on aura compris que le sort tout entier des finances du Québec reposait sur ce nid de gaspillage que sont les CPE.

Les plus retors ajouteront que le fait que les CPE soient un joyau péquiste, largement admiré, aura contribué à l'acharnement libéral. En effet, la politique tient à de si petites choses...

On aimerait toutefois croire que l'approche libérale a de la hauteur de vue. Nous l'avons déjà écrit, la création des CPE par le Parti québécois avait ses lacunes, mais elle répondait à une approche cohérente, ciblant une économie immédiate pour les parents, une approche pédagogique pour les enfants, la création d'emplois pour les éducatrices et reconnaissant la place des femmes sur le marché du travail. La politique familiale du gouvernement Bourassa, elle, misait sur la hausse de la natalité avec les bébés-bonus. L'approche était peut-être critiquable, mais elle a fonctionné.

Que sera la politique familiale de ce gouvernement? Peut-être que la hausse à 7 \$ serait plus acceptable si on savait dans quel ensemble elle s'inscrit. Or pour le moment, il n'y a qu'un acquis effilé, de décisions assénées, des inquiétudes soulevées. Et une politique remise, elle, au printemps.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Le montréalisme frappe encore

Lettre à Claude Jasmin.
Je crois qu'il faut voir le Salon du livre de Montréal différemment des salons en région. Au total, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on compte cinq librairies. L'animation autour du livre à longueur d'année y est beaucoup plus complexe. Pour attirer les auteurs, nos paysages, notre accueil chaleureux et proverbial — et notre humilité! — ne suffisent pas. Notre salon, contrairement à celui de Montréal, ne vide pas les librairies; il contribue à faire augmenter leur fréquentation, de même que celle des bibliothèques publiques et scolaires.

Oui, les salons sont une entreprise commerciale et nous ne nous cachons pas derrière des arguments fallacieux invoquant la culture des masses. Nous nous débattons afin que les salons ne soient pas réduits à cette seule dimension, pour que les visiteurs et les auteurs se rencontrent et se parlent et se comprennent et continuent de lire et d'écrire.

Pour ce qui est des foires du livre, votre commentaire à lui seul constitue une clownerie qui ne vaudrait pas le déplacement. On y lirait plutôt votre frustration de n'être plus un auteur à succès... sous le prétexte d'empêcher la dilapidation des deniers publics.

Quant à mes jérémiades à propos des compressions aux salons, je maintiens que la ministre, par le biais de la SODEC, met en danger ces organismes et leurs effets sur la population. Si ces compressions sont appliquées a posteriori, elles relèvent d'une malhonnêteté indigne d'un gouvernement qui, de plus en plus, fait des choix favorisant davantage le Grand Prix automobile que les événements culturels.

Richard Boivin
Président du Salon du livre
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Le 9 décembre 2003

Acadiens: une grossière manœuvre d'Ottawa

Comment peut-on accepter, tolérer le grossier tour de passe-passe qui consiste, pour épargner la Couronne anglaise pourtant seule coupable, à susciter une déclaration du Gouvernement du Canada et de la «Couronne canadienne», déclaration insignifiante et lénifiante qui ne comporte rien d'autre que de constater un fait historique malheureux, le déplorable, sans la moindre allusion aux auteurs de la faute, et annoncer l'instauration d'une journée annuelle de commémoration! C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

On veut espérer que la Société nationale des Acadiens ne sera pas dupe de pareille manœuvre qui vient ajouter au malheur du peuple acadien. De plus la formule exprime un grossier anachronisme: chacun sait que ni le Canada, ni la «Couronne canadienne» n'existaient au XVIII^e siècle et que ladite Couronne n'est à aucun titre héritière ou comptable des actions de tous ordres accomplis jadis par l'Angleterre, surtout pas des crimes comme la déportation des Acadiens dans des conditions atroces. On atteint ici le comble de l'absurdité et de l'indécence.

Cette déclaration lénifiante d'Ottawa ressortit à une tentative de récupération, à la frontière de la maladresse et de l'indignité. Le Gouvernement anglais et la Couronne anglaise n'ont aucune envie de reconnaître leurs torts, d'avouer leur crime. La question reste donc entière à la fois en ce qui a trait à l'aveu, à la reconnaissance du crime et en ce qui concerne les réparations matérielles, à l'énorme dette de Londres envers les Acadiens. On oublie souvent en effet qu'outre la déportation proprement dite, il y a eu un vol énorme, la confiscation de tous les biens des Acadiens (l'Acadie alors était la plus prospère des colonies françaises d'Amérique) dans tout ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Écosse: terres, maisons, bâtiments, troupeaux, équipements, etc. Transpo-

sée en termes d'aujourd'hui, cette confiscation est l'équivalent de milliards, de dizaines de milliards de dollars d'aujourd'hui, sans même inclure les intérêts. Une indemnisation même très partielle, étalée sur une ou deux décennies permettrait à la SNA, par exemple, de créer une Fondation à des fins éducatives, culturelles et sociales, pour le bénéfice de tous les Acadiens et descendants d'Acadiens dans les Maritimes, notamment au Québec et en Louisiane.

Il faut rejeter et dénoncer la manœuvre perfide ourdie entre Ottawa et Londres.

Jean-Marc Léger
Montréal, 11 décembre 2003

De grâce, respectez les feux!

Chaque jour, à Montréal, au moins une voiture grille sous mes yeux son feu rouge au mépris de la sécurité publique. Une tendance à la hausse. Un enfant de deux ans est mort le 7 décembre dernier à la suite, apparemment, d'une collision avec un véhicule conduit par l'un de ces chauffeurs pressés.

Je me souviens d'avoir appris dans un cours de conduite, il y a 25 ans, que le feu jaune n'était pas une autorisation à accélérer. Lorsque la lumière rouge apparaît, la voiture devrait être immobilisée. Ce n'est pas une question de civisme ou de morale mais de gros bon sens.

Si les policiers de Montréal mettaient autant de zèle à pénaliser les infractions aux intersections que les commis en mettent à distribuer des contraventions aux véhicules mal garés, la ville serait certainement moins dangereuse pour les piétons. Rappelons tout de même que la Société de l'assurance-automobile du Québec prévoit une amende de 100 à 200 \$ et trois points d'inaptitude aux conducteurs pris en flagrant délit.

Mathieu-Robert Sauvé
Montréal, décembre 2003

LIBRE OPINION

Le salaire des écrivains et des autres

DENIS VAUGEOIS
Président, Association nationale
des éditeurs de livres

L'équipe d'Enjeux (émission diffusée le mardi 9 décembre) avait comme objectif de démontrer qu'il est difficile pour un écrivain québécois de vivre de sa plume. Était-il nécessaire, pour enfoncer le clou, de me piéger et de découper comme un saucisson l'entrevue que j'ai accordée?

«Est-ce que les éditeurs paient fidèlement les droits d'auteur?», m'a-t-on demandé. Réponse: oui absolument, c'est sacré. Depuis trois ans que je suis président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), je n'ai jamais eu de plaintes à l'endroit de l'un de nos membres. D'ailleurs, notre code de déontologie est très clair à cet égard. «Est-il possible que certains éditeurs n'acquiescent pas leurs droits d'auteur?» Réponse: oui. Cette réponse a été intégrée à l'émission (mais non la précédente) sans préciser qu'il s'agissait de très rares exceptions et de non-membres de notre association.

L'émission précisait que le prix d'un livre se partage ainsi: 40 % au libraire, 33 % à l'éditeur, 17 % au distributeur et 10 % à l'auteur. L'objectif sous-jacent étant de montrer que c'est l'auteur qui reçoit le moins. Il est faux de dire que 33 % revient à l'éditeur. Celui-ci gère 100 % du prix du livre dont 57 % environ revient au distributeur, plus ou moins 20 % à l'imprimeur, plus ou moins 5 % à l'infographiste, plus ou moins 5 % à l'équipe formée du chargé de projet, du réviseur et du correcteur d'épreuves. Le reste, environ 3 %, va à la promotion. Bref, sur un premier tirage, il reste 0 % à l'éditeur. Il doit tout vendre pour payer ses factures à défaut de

quoi il doit puiser dans les profits d'un titre bon vendeur qui a dépassé l'étape du premier tirage. Voilà pourquoi l'édition est subventionnée.

Un éditeur peut-il vivre de son métier? Cette question n'a pas été posée. L'éditeur n'est-il pas celui qui fait de l'argent avec les livres? La réalité est tout autre. Nous rendrons bientôt disponible le profil de l'éditeur, particulièrement celui de littérature générale. Déjà, nous savons que plusieurs, probablement la majorité, ont un second revenu. Les uns sont de jeunes retraités de l'enseignement ou de la fonction publique, d'autres sont professeurs ou ont un premier emploi correctement rémunéré. Il y a aussi ceux des grosses maisons (tout est relatif) qui ont deux chapeaux (édition et distribution).

Pourquoi se lancer dans l'édition? Pour le fric? Certes pas. Par goût, par passion même. Tout simplement.

Pourquoi être auteur? C'est la même chose. Des gens pratiquent le golf, d'autres préfèrent écrire. Et ils sont nombreux. Ont-ils la possibilité de négocier à la hausse les 10 % qui leur sont proposés? Non. De très rares auteurs ont cette possibilité, dont Marie Laberge. Les autres veulent surtout être édités, bien édités.

Combien d'auteurs ont vu leur vie professionnelle profiter de la publication d'un livre? Même un roman à faible tirage pourra valoir à son auteur des mots d'encouragement qui stimulent et donnent le goût de continuer. Au Québec, on n'écrit pas pour gagner sa vie. Les bons éditeurs comme les bons auteurs ont des succès d'estime plutôt que des succès commerciaux.

Si on revient au pourcentage présenté à l'émission Enjeux, le gagnant semble être le li-

braire avec 40 %. En réalité, il est le parent pauvre de la chaîne du livre. Le métier de libraire est très exigeant. Il doit tout savoir, tout connaître, avoir tout lu. Dans le meilleur des cas, un libraire peut espérer un rendement de 3 %. Habituellement, il arrive à 0 % après s'être payé un petit salaire.

Quant aux employés, qu'en est-il? Il existe une chaîne de librairies au Québec où les employés sont syndiqués, ici avec la FTQ et là avec la CSN. Je connais les salaires obtenus après de solides négociations. À mon avis, il n'existe pas de plus faibles salaires de toutes les conventions collectives négociées par l'une et l'autre de ces deux centrales. Et pas seulement les plus faibles de peu. Ils le sont de beaucoup. Pourquoi, pensez-vous?

Ce portrait à l'air sombre parce qu'il est présenté sous un angle d'affaires. Les travailleurs de la culture sont les moins payés. Ils sont vulnérables pour plusieurs raisons. La principale étant qu'ils aiment par-dessus tout ce qu'ils font. Ce n'est pas une raison pour en abuser ou, pire, pour les «jouer» les uns contre les autres. Devant les coupes faites dans les subventions aux salons du livre et aux salons hors les murs, Bruno Roy, président de l'Union des écrivains et écrivaines québécoises (UNEQ), a eu la franchise de commenter ainsi: «A quoi bon aider les créateurs s'il n'y a plus de lieu de diffusion?»

La vie du livre, c'est une chaîne. Elle a la force de son maillon le plus faible. Le livre se portera mieux si on interviert autant sur la demande que sur l'offre. À cet égard, les médias ont de grandes responsabilités. Nous attendons d'eux des émissions culturelles dignes de ce nom.

IDÉES

Lettre ouverte aux médias de Montréal

Oui, vous êtes responsables de la mort de Léon Lafleur

MARIE-JOSÈPHE FARIZY-CHAUSSE
Ex-directrice générale de Saint-Charles-Borromée

J'accuse, oui j'accuse des médias d'être directement responsables du décès du directeur général de la résidence Saint-Charles-Borromée.

Directrice générale de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée jusqu'en avril 1995, je revis douloureusement les circonstances de mon départ en suivant, de loin l'auteur réside maintenant en France), les événements tragiques qui viennent de se dérouler. Monsieur Léon Lafleur était, à ma connaissance, un homme de cœur, très préoccupé par le bien-être des patients hébergés dans les institutions qu'il dirigeait. Quand je l'ai rencontré, j'ai constaté avec plaisir que cela semblait bien aller, qu'il avait la même philosophie à l'égard des jeunes patients que celle que j'avais prônée pour leur permettre la vie la plus « normale » qui soit. Maintenant que je ne suis plus en cause, je tiens à déclarer ce que je n'ai jamais dit en 1995 alors que l'orage s'abattait sur moi, sans discontinuer, durant six semaines.

Fidèles à eux-mêmes, je considère les médias tragiquement responsables de ce dénouement. J'ai eu la chance d'avoir un tempérament de fer pour tenir le coup. Je dis bien la chance, car j'ai toujours considéré que je le devais à mon hérité et que je n'y étais pour rien. Sans minimiser la portée des différents rapports du temps, je ne veux pas élaborer sur ce sujet, car ce serait trop long. Je me contenterai de dire que les exigences et certaines remarques demandaient beaucoup de paperasse qui n'aurait pas amélioré le bien-être des bénéficiaires. La directrice du Comité provincial des malades m'avait, d'ailleurs, déclaré à ce moment-là: « Si je comprends bien, vous allez passer beaucoup de temps à écrire des papiers. »

Ce qui est plus important, c'est que les trois faits étalés sous ma direction, de façon la plus sensationnelle qui soit, étaient faux. Dans le premier, un juge a déclaré plusieurs mois plus tard que l'accusé avait démontré hors de tout doute qu'il ne pouvait être coupable. Bien sûr, lorsque le rapport est sorti, nul n'a élaboré en faisant le rapprochement avec la nouvelle sensationnelle de janvier ou en reconnaissant l'erreur.

Dans le deuxième cas, le bénéficiaire concerné s'est vanté d'avoir déclaré des faits erronés destinés à donner plus de poids à ses demandes. Un journaliste qui avait, encore, des principes, est arrivée dans mon bureau, choquée par tout ce que les autres patients, en plus du personnel, avaient déclaré. Hélas, quand elle a contacté son chef de pupitre, il lui a été répondu qu'elle ne pouvait rien dire si ce n'était pas la personne concernée qui se rétractait.

Enfin, dans le troisième cas, l'épouse d'un pa-



Il y a, à Saint-Charles-Borromée, beaucoup plus de personnel au comportement admirable que les quelques personnes hautement blâmables qui oublient de respecter la dignité de ceux qu'ils soignent.

tient décédé, par l'entremise d'une autre personne, écrivait une lettre se plaignant des sévices que son mari avait subis. Or, huit mois plus tôt, au moment du décès, elle avait écrit à l'Unité de soins pour remercier le personnel de son dévouement. La lettre avait été affichée quelques semaines puis malheureusement détruite...

Déclaration insolite

Dans la situation actuelle, on a pris une déclaration regrettable au pied de la lettre, sans se poser la moindre question sur l'état d'esprit dans lequel devait se trouver la personne qui l'a faite, sans se renseigner sur sa personnalité, sans doute sans tenir compte de ce qu'il avait dit après ou avant. L'insolite de cette déclaration aurait pourtant dû porter à se poser des questions.

Ce que j'ai subi de la part des médias, Léon Lafleur n'a pas réussi à y faire face et j'en suis profondément attristée, moi qui étais si heureuse de retrouver chez lui l'amour de cette clientèle si attachante, aidée par quelques cadres et du personnel extraordinaires en matière de soins aux jeunes handicapés hébergés dans l'institution. Mais on n'a pas essayé de faire parler tous ceux, et ils sont nombreux, qui sont satisfaits des soins reçus. Ce n'est que maintenant que le Directeur général est décédé que certains osent se lever pour le déclarer et je serais heureuse s'ils se manifestaient nombreux.

Malheureusement, moi je ne suis pas morte à ce

moment-là. Il y a bien eu, dans mon cas, une lettre d'un malade dénonçant une campagne de presse hystérique, publiée par *Le Devoir*, mais personne ne l'a interrogé. Des patients qui ont manifesté sur le boulevard René Lévesque pour faire connaître leur satisfaction, mais on a insinué que c'était moi qui avait organisé cette manifestation!

Une fois de plus, en quelques heures, tout ce qui a été fait de bien, durant des années, tous les efforts sont complètement effacés. Bien sûr, on ne peut nier le fait, mais est-ce nécessaire de généraliser? Il y a, à Saint-Charles-Borromée, beaucoup plus de personnel au comportement admirable que les quelques personnes hautement blâmables qui oublient de respecter la dignité de ceux qu'ils soignent. Ces personnes méritent un châtiement approprié, mais le système le permet-il? Quand on se heurte à la loi du silence, peut-on agir sur de simples doutes?

Quoi qu'il en soit, je crois que les médias feraient bien de revoir leurs règles de déontologie et s'appliquer non pas à provoquer le scandale à tout prix, mais, tout en dénonçant ce qui le mérite, s'appliquer à faire voir les réalisations exemplaires autant que les déficiences. Plutôt que s'exiger en juge, bien que ne possédant qu'une partie des éléments, les médias gagneraient à se montrer un peu plus objectifs et désireux de creuser au fond des dossiers.

Je souhaite, sincèrement, que ce drame permette une prise de conscience.



Michel Venne

Le tandem Martin-Charest

Le Québec étant toujours membre de la fédération canadienne, les Québécois sont gouvernés par deux chefs, l'un se trouvant à Ottawa et l'autre à Québec. Selon les époques, la puissance provinciale agit comme un contre-poids à la puissance fédérale ou encore les deux gouvernements marchent main dans la main.

Les membres du tandem qui nous gouverne désormais ont misé tous les deux sur la collaboration entre les ordres de gouvernement. La chose sera d'autant plus facile que Martin et Charest sont sur la même longueur d'onde en matière d'économie.

L'engagement de Paul Martin en faveur de la coopération n'est pas une nouveauté. On a beau décrier l'ère Chrétien-Dion, sur cette question, c'est la continuité qui s'impose.

D'abord, le plan B n'est pas aboli. La Loi sur la clarté demeure. L'affirmation de l'identité nationale du Canada se poursuit. La présence de l'Etat fédéral dans les champs de compétence du Québec va s'accroître. M. Martin a en effet la volonté d'agir dans des domaines comme la politique sociale, l'apprentissage, le financement des municipalités. Il raffermira la capacité d'agir d'Ottawa dans le domaine de la sécurité intérieure et affiche son intention de prendre le leadership en matière de santé publique.

Pour Ottawa, la collaboration ne peut signifier autre chose que d'étendre ses tentacules. Comme Pettigrew aujourd'hui, Dion aussi voyait les provinces comme des « partenaires ».

Rien de substantiel ne va donc changer sur ce plan, sauf une chose: pour la première fois depuis 1960, le premier ministre du Québec est d'accord avec Ottawa. Jean Charest est un nationaliste canadien. Lorsqu'il était chef du Parti progressiste conservateur, il avait clairement expliqué sa vision du pays. À ses yeux, les provinces, égales entre elles, doivent travailler ensemble et avec le fédéral. Il critiquait la tradition dite « du carré de sable », dans laquelle on cherche à départager les rôles des gouvernements respectifs. Son conseil de la fédération est un instrument pour appliquer cette politique.

La collaboration signifie que Paul Martin aura la voie libre à Québec. M. Charest aura bien du mal, en effet, à se poser en défenseur de l'Etat québécois face au nouveau monarque fédéral. D'abord plusieurs de ses ministres et la majorité de ses partisans sont d'accord avec le successeur de Jean Chrétien et ne veulent rien faire pour lui nuire face au Bloc québécois dans la perspective des prochaines élections. Ensuite, chaque fois que M. Charest va lever le ton contre Ottawa, il va donner raison à ses adversaires politiques et montrer l'inanité de sa propre position, qui est intenable: accepter la collaboration tout en prétendant préserver l'autonomie du Québec.

Il y a des conséquences à cette situation. Le contexte général aura pour effet de renforcer le leadership du fédéral dans un ensemble de secteurs qui préoccupent la population et de réduire le rôle du gouvernement du Québec à celui de gérant de services publics. Le gouvernement Martin affiche son intention d'être très actif dans la définition des politiques pendant qu'à Québec, on gère du mieux qu'on peut la boutique, en réduisant les dépenses, en frappant sur les syndicats, en ajustant les tarifs et en procédant à la « réingénierie » des processus administratifs.

Le contraste entre les deux attitudes est saisissant. Évoquons deux grands univers:

■ Ottawa est seul maître de la politique étrangère, de la politique de défense et de sécurité nationale et de la politique commerciale, trois sujets devenus populaires à cause des débats sur la mondialisation, de la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre 2001 et de la guerre en Irak. Québec est absent de ces domaines, ou alors il est silencieux.

■ Ottawa a la capacité fiscale et la volonté de soutenir l'innovation dans des domaines comme la santé, l'éducation post-secondaire, la recherche universitaire, la politique familiale, la réinsertion des chômeurs et l'économie sociale. Québec est en mode attentiste sur ces questions. Il est révélateur d'entendre la nouvelle ministre de Paul Martin, Liza Frulla, parler de conciliation famille-travail pendant qu'à Québec Jean Charest subit les foudres des parents pour sa politique de services de garde, pour ne citer que cet exemple.

Plus que jamais, Québec sera perçu comme un gouvernement junior. Cela rappelle l'époque, dans les années 1950, où les esprits les plus clairvoyants du Québec préféraient œuvrer à Ottawa où la bureaucratie s'inspirait des courants les plus innovateurs de l'humanité (même Jacques Parizeau partageait cet engouement à l'époque) pendant qu'à Québec le régime Duplessis réduisait le Québec (en vain comme l'a prouvé la Révolution tranquille) à un bastion de conservatisme.

Laisser le pouvoir et laisser l'innovation entre les mains d'Ottawa n'est pas anodin. Les politiques fédérales doivent répondre aux intérêts de Canadiens de toutes les régions, qui ne rejoignent pas forcément ceux du Québec. Si le poids accordé à l'Ouest au sein du cabinet n'est pas de la poudre aux yeux, ce choix aura des répercussions concrètes. Les intérêts des agriculteurs de la Saskatchewan ne sont pas les mêmes que ceux du Québec. Considérons aussi la dimension démographique: le Québec est l'une des provinces les plus âgées du Canada alors que l'Alberta est la plus jeune. Les besoins en matière de politique sociale sont ainsi divergents.

Michel Venne est directeur de l'annuaire du Québec, chez Fides. vennem@fides.qc.ca

Politique familiale: un gouvernement irresponsable qui ne cesse d'improviser

PAULINE MAROIS

Députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation

JONATHAN VALOIS

Député de Joliette et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille et enfance

En 1997, le gouvernement du Québec déposait un livre blanc sur la Politique familiale intitulé *Les enfants au cœur de nos choix*. Cette politique se voulait une réponse globale aux transformations de la structure familiale, à la réorganisation du marché du travail et aux enjeux sociaux de cette fin de siècle. Du côté du noyau familial, les familles monoparentales, les familles recomposées et l'adoption n'étaient que quelques-uns des éléments démontrant l'éclatement du modèle traditionnel. Du côté du marché du travail, la confirmation de la place des femmes en emploi, l'instabilité financière et la prolifération des emplois atypiques démontraient que le marché de l'emploi s'était transformé. La pauvreté des familles et des enfants, le décrochage scolaire et la démographie interpellaient de plus en plus l'Etat québécois.

Proposer aux familles du Québec une allocation unifiée, des services éducatifs et des services de garde à la petite enfance et un régime d'assurance parentale n'était qu'une solution logique. Nous voulions transformer l'offre de services publics offerts aux familles; nous avons changé le Québec en entier. Par cette action courageuse, le Québec s'est doté d'une des politiques familiales les plus ambitieuses et généreuses de tous les pays occidentaux. [...]

Nous voulions que les enfants aient une place où recevoir une éducation de qualité dès leur plus jeune âge afin de les préparer adéquatement pour l'école. Les experts s'entendaient pour dire que le dépistage des problèmes précoces vécus par les enfants en difficulté, en très bas âge, et que l'implantation de programmes de développement et de stimulation des enfants par l'entremise des services de garde dans les centres de la petite enfance repoussaient les probabilités de décrochage scolaire. [...]

Nous voulions que les parents, en plus de pouvoir concilier famille et travail, demeurent les premiers responsables du développement de leurs en-

fants et du service de garde à qui ils confient leurs enfants. Le gouvernement du Parti québécois a donc fait confiance aux parents, lesquels dirigent actuellement les centres de la petite enfance. Ce n'est ni l'Etat ni un propriétaire d'établissement qui gère et offre les services de garde en CPE, mais bien les parents. Ce sont aussi eux qui reçoivent les contributions servant à assumer le coût des services offerts à nos enfants dans les centres de la petite enfance. Nous avons fait le choix de confier ces sommes aux parents pour qu'ils déterminent eux-mêmes les services à nos enfants. Faire confiance aux parents et leur donner une emprise sur les services offerts en CPE constitue l'une des clés d'une véritable politique familiale.

De plus, en combinant l'offre des garderies privées, des centres de la petite enfance, avec leur volet en installation et leur volet en milieu familial, avec le crédit d'impôt remboursable pour les autres frais de garde, l'Etat québécois a eu le souci de respecter le choix des parents et de les accompagner dans ces mêmes choix.

Nous pouvons donc affirmer que les centres de la petite enfance font aujourd'hui partie de nos vies bien qu'ils soient encore jeunes. Plus encore, ils constituent une belle réussite et un élément de fierté pour une société qui a à cœur sa plus belle richesse: ses enfants. Malheureusement, un des volets fondamentaux de la politique familiale, le congé parental, s'est heurté à une fin de non-recevoir d'un gouvernement fédéral arrogant et centralisateur. Dans ces circonstances, nous avons été contraints de mettre en place des mesures qui auraient permis aux travailleuses et travailleurs autonomes, actuellement exclus du congé fédéral, de bénéficier d'un congé parental bonifié. Ces mesures étaient peut-être imparfaites, mais elles avaient le mérite de régler en partie une situation injuste pour bon nombre de Québécoises et de Québécois.

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, la politique familiale se déconstruit pièce par pièce. L'individualisme et le désengagement de l'Etat prend plusieurs formes: l'augmentation des tarifs pour les parents, les compressions de subventions des CPE, la mainmise sur les surplus des CPE et les budgets du fédéral pour

la famille détournés pour d'autres fins sans que le gouvernement ne lève le petit doigt ne sont que quelques exemples qui illustrent bien que la famille n'est pas une priorité pour le gouvernement Charest.

Et si la famille n'est pas une priorité, qu'en est-il de la pauvreté? du décrochage scolaire? de la démographie? Penser famille ce n'est pas simplement penser places en garderie pour nos enfants, c'est aussi réfléchir à des solutions structurantes qui répondent aux enjeux de demain. Avec le gouvernement libéral, les décisions en matière de famille se prennent à la hâte, dans l'improvisation et l'amateurisme. On déconstruit la politique familiale existante en promettant qu'il y en aura peut-être une autre... plus tard. Agir de la sorte est irresponsable.

Ce qui est encore plus grave, c'est le laisser-aller dont fait preuve le gouvernement libéral, c'est sa remise en question de l'importance, pour toute la société, d'un investissement collectif dans les familles du Québec. Cette attitude constitue une désresponsabilisation de l'Etat face à l'avenir du Québec. Pourtant, chacun d'entre nous contribue à doter le Québec d'un système d'éducation et de santé publics, accessibles et universels car nous comprenons que l'enseignement et la santé coûtent moins cher que l'ignorance et la maladie. Pourquoi le gouvernement libéral refuse-t-il d'appliquer cette logique à la famille? [...]

Alors que nous savons que chaque dollar investi en petite enfance en fait économiser six au gouvernement et que plus d'un milliard de dollars ont été économisés par le gouvernement fédéral depuis la mise en place des garderies à 5 \$; la destruction de notre politique familiale au nom d'impératifs financiers est plus que regrettable. [...]

Les parents du Québec tentent de faire entendre raison à un gouvernement qui renie ses engagements en matière de famille. Une ultime fois, avant l'adoption du projet de loi 32 qui met fin à la belle aventure des garderies à 5 \$, les intervenants des CPE tentent de faire reculer un gouvernement qui n'écoute plus personne. Au nom de quel gouvernement peut-il prétendre agir dans ce dossier? M. Charest, écoutez les 70 000 parents qui vous le disent: « Vous n'avez pas été élu pour ça! »

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, la politique familiale se déconstruit pièce par pièce

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (média); Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Teller, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux (responsable de la production), Nathalie Zemanis, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communiqué). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Veronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Souty, Geneviève Otis-Dionne (communiqué). LA PROMOTION: Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Daniel Buzinet (responsable de la production), Nathalie Zemanis, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communiqué). LA PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Guéline Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Monique Heurteaux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE 1

Il y a cinq jours à peine, le CIG présidé par Abdelaziz al-Hakim a annoncé que la mise sur pied d'un tribunal spécial était terminée. Dans la foulée, il a assuré que celui-ci serait respectueux des Conventions de Genève et qu'il prendrait pour modèle le tribunal onusien sur le génocide rwandais. Sauf que...

Sauf que des responsables irakiens ont indiqué qu'ils avaient l'intention de rétablir la peine de mort que les forces d'occupation avaient suspendue. Leur ambition est donc d'utiliser de la condamnation suprême une fois que le gouvernement provisoire prendra la relève le 1^{er} juillet 2004. Ces dirigeants voudraient passer par les armes Hussein, bien évidemment, mais aussi tous les proches collaborateurs de celui-ci dont l'ancien vice-président Taha Yassine Ramadan, Tarek Aziz, l'ex-ministre des Affaires étrangères, et surtout Ali Hassan al-Madjid plus connu sous le surnom d'Ali le chimique. C'est ce dernier qui, en 1988, a gazé des milliers et des milliers de Kurdes.

À peine Hussein arrêté, les notables du CIG ont martelé que la responsabilité de traduire devant les tribunaux Hussein et consorts pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité leur revenait de plein droit. À cet égard, ils avancent que la masse de documents dont ils disposent depuis la chute du gouvernement Hussein et la découverte de 270 charniers dans lesquels on a dénombré 300 000 cadavres devraient convaincre la communauté internationale de laisser des Irakiens questionner et juger Hussein et les autres.

Selon le président du CIG, le tribunal d'ores et déjà existant se saisira des crimes commis entre le 17 juillet 1968, date de l'accession au pouvoir du parti Bass d'Hussein, et le 1^{er} mai 2003, soit lorsque le président Bush a annoncé la conclusion de la guerre «officielle».

L'acte d'accusation

L'acte d'accusation sur lequel planchent déjà les autorités irakiennes est, à peu de choses près, le suivant: l'expulsion et le massacre de chiites dans les années 70; le massacre de Kurdes dans les années 80; la répression sanglante des insurrections kurdes et chiites dans les années 90, ainsi que la guerre Irak-Iran de 1980-1988 et l'invasion du Koweït en 1990. Ainsi on va plonger dans l'horreur et dans l'histoire.

Celle de l'Irak, on parle de son histoire, a ceci de particulier que deux courants adverses ont rythmé son cours depuis sa création en 1932 par les Britanniques. Il s'agit des concepts ou principes d'arabité et d'irakité. Lorsque Londres a dessiné au couteau les contours du pays, aucune considération culturelle ou religieuse n'a été prise en considération. À telle enseigne que l'Irak était réputé être le pays présentant le profil ethnique le plus éclaté de tous les pays du Moyen-Orient.

Le premier des potentats installés par les Britanniques étant un Kurde, le général Bakr Sidqi, il était un champion de l'irakité. Et alors? Pour ciseler rapidement une identité nationale, il a usé des forceps. Il a massacré les minorités juives et assyriennes. Ce faisant, la politique de ce dictateur a eu valeur d'exemple, si l'on ose dire, sur tous les dirigeants irakiens de 1932 à aujourd'hui.

Après les minorités mentionnées, les Arméniens, les Chaldéens, les Kurdes et les Chiites ont subi les folles sanguinaires des différents dictateurs d'autant plus fréquemment qu'entre 1932 et 1968, l'Irak est le pays du globe où il y a eu le plus grand nombre de coups d'État.

En 1971, Hussein se pose en champion de l'arabité. Ce faisant, il commande l'expulsion d'un million de chiites non arabes, ou plus précisément d'origine persane, dont un certain Ruhollah Khomeiny. Ensuite, il promulgue une loi bannissant tout signe d'appartenance à une des communautés irakiennes. Il va surtout s'atteler à tuer tous ceux et celles qui s'opposent à son projet.

Lorsqu'en 1979 il arrive au faite du pouvoir, Hussein va étendre son projet d'arabisation du pays tous azimuts. L'Égypte ayant conclu un accord de paix avec Israël, il estime qu'il est le mieux placé pour prendre le leadership du monde arabe. Il s'ensuivra une vaste épuratoire avant qu'il ne déclare la guerre à un de ses «vieux» ennemis: l'ayatollah Khomeiny.

La suite est plus connue. Après une guerre longue de huit ans avec l'Iran, il s'estime en droit d'envahir le Koweït en 1990. À ce propos, il faut préciser que, lors de la création hâtive de l'Irak, les Britanniques s'étaient abstenus de bien déterminer ses frontières. De sorte que, de 1932 à 1990, des conflits de plus ou moins grande intensité ont eu lieu entre l'Irak et l'Arabie saoudite, la Jordanie, la Syrie, la Turquie, l'Iran et, bien sûr, le Koweït.

Hussein emprisonné, il faut espérer que le Conseil intérimaire de gouvernement, qui rassemble une forte majorité de personnes ayant subi les affres de l'arabité, prendra les mesures qui s'imposent pour que la justice prenne le dessus sur les deux, sur l'arabité et sur l'irakité.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TYRAN

SUITE DE LA PAGE 1

déstabilisation menées contre l'occupation américaine depuis la chute de Bagdad, le 9 avril dernier. Les soldats responsables de sa capture l'ont même trouvé désorienté, bien qu'un examen médical ait confirmé par la suite que le dictateur gardait la santé malgré son état de grande fatigue.

L'administrateur civil américain en Irak, Paul Bremer, a confirmé hier matin que des tests d'ADN avaient permis d'identifier formellement Saddam Hussein. «Mesdames et messieurs, nous l'avons eu, a-t-il lancé, radieux. Le tyran est prisonnier.»

À Washington, le président américain George W. Bush a déclaré que la capture de Saddam Hussein «marque la fin de la route pour lui et pour tous ceux qui ont brutalisé et tué en son nom».

«La capture de cet homme était essentielle pour l'émergence d'un Irak libre», a déclaré M. Bush, promettant que «l'ancien dictateur va faire face à la justice qu'il a déniée à des millions [de personnes]». Reste à savoir comment. Le président actuel du Conseil de gouvernement transitoire irakien, Abdel Aziz al-Hakim, a affirmé que Saddam Hussein serait jugé pour crimes de guerre en Irak, par un tribunal formé la semaine dernière. Mais d'autres, dont l'influent sénateur républicain John McCain, voudraient que le despote subisse un procès devant le Tribunal international de La Haye.

Un triomphe du Pentagone

Saddam Hussein se dérobait aux forces américaines depuis la chute de Bagdad, en dépit d'une récompense de 25 millions de dollars offerte pour son arrestation et de nombreux raids menés dans l'intention de le tuer. La guerre en Irak avait d'ailleurs commencé par une frappe anticipée contre un bunker de la capitale où le tyran aurait pu se cacher.

Sur la base du renseignement, les militaires américains n'ont pas hésité à frapper une maison du quartier de Mansour, à Bagdad, le 27 juillet dernier, croyant que le dictateur en déroute s'y trouvait. L'opération a fait cinq morts parmi les civils.

Les informations obtenues par le Pentagone ont gagné en qualité au fur et à mesure que les dirigeants du régime sont tombés dans les mailles du filet américain. Sous le couvert de l'anonymat, un responsable du Pentagone a affirmé hier à l'AFP que les renseignements en provenance de la population irakienne avaient augmenté de 80 à 90 % après la mort des deux fils de Saddam Hussein, Oudaï et Qoussaï, tués lors d'un raid à Mossoul, le 22 juillet.

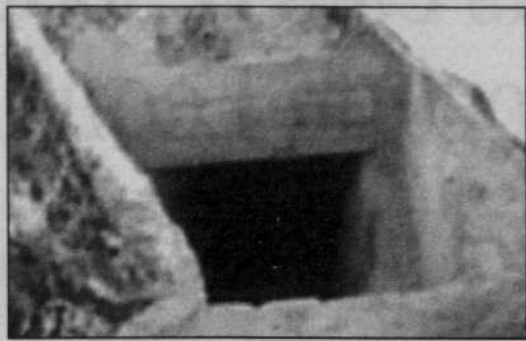
«Ces derniers mois, nous avons pu resserrer l'étoupe sur les activités de Saddam Hussein grâce à un mélange de renseignements donnés par des informateurs, d'un effort d'analyse exceptionnel des informations et des interrogatoires de prisonniers», a expliqué pour sa part le général Ricardo Sanchez, patron des forces américaines en Irak.

LIESSE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans la ville sainte chiite de Nadjaf, les habitants manifestent leur liesse dans la rue et suivent dans les cafés les informations télévisées. Des commerçants offraient aux passants des sucreries et des boissons. Mêmes scènes de joie à Bassora, la grande ville chiite du sud de l'Irak. Des jeunes dansaient, d'autres tiraient en l'air, alors que nombre d'entre eux scandaient: «On a attrapé Saddam, Baassistes crevez!» Dans une autre ville sainte chiite, Kerbala, plusieurs habitants ont été blessés par des tirs de joie, selon les services d'urgence. À Kirkouk, région kurde du nord de l'Irak, quatre personnes ont été tuées et plus de 60 blessées, dont 10 grièvement, par des tirs de joie, indique un officier de police, Sallam Jalal Ali. Selon lui, des échauffourées ont eu lieu entre des Arabes sunnites et des Kurdes lorsque les premiers ont demandé aux seconds d'arrêter de manifester leur joie. Le gouverneur Abdel Rahmane Moustapha ainsi que le chef de la police dansaient dans la rue. Certains habitants ont même égorgé des moutons pour célébrer l'événement.

En contraste, à Tikrit, fil de Saddam Hussein, non loin de l'endroit où il a été capturé samedi soir, les rues étaient calmes et aucun signe de joie n'était



L'entrée de la cache de Saddam Hussein apparaît sur cette image vidéo de l'armée américaine.

Une unité militaire d'élite, dont les activités sont frappées du plus grand secret, travaillait de concert avec la 4^e division de l'infanterie pour retrouver Saddam Hussein. Très peu de détails ont circulé sur l'origine du renseignement qui a mené les forces américaines jusqu'au trou à rat de Saddam Hussein. Le général Raymond Odierno, responsable de la 4^e division de l'infanterie, a indiqué qu'une force de 600 hommes s'était déployée autour de Tikrit «moins de 24 heures» après avoir reçu une information de la part de l'un des membres d'une famille loyale à Saddam Hussein. Les militaires américains ont capturé récemment 5 à 10 fidèles partisans du raïs qui ont fait l'objet d'interrogatoires serrés.

Deux autres personnes ont été arrêtées sur les lieux en même temps que Saddam Hussein, «sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré», a précisé le général Sanchez. L'entrée de la cache de Saddam Hussein était dissimulée par un tas de briques et des ordures, dans une ferme située près d'al-Daour, au sud de Tikrit. D'une profondeur de sept mètres, elle était juste assez large pour qu'une personne puisse s'allonger. Un ventilateur amenait de l'air frais à Saddam Hussein, lui permettant de rester à l'abri pour de longues périodes de temps. On ignore cependant combien de temps il est resté, le despote ayant l'habitude de se déplacer continuellement. Le général Odierno a d'ailleurs indiqué que Saddam Hussein comptait sur «vingt à trente» abris de fortune similaires dans le pays.

Avec cet historique coup de filet, les Américains ont maintenant attrapé ou tué 41 des 55 dignitaires irakiens dont le portrait s'était retrouvé sur un fameux et controversé jeu de cartes à l'intention des militaires. Le numéro un de la liste devient maintenant Ezzat Ibrahim Al-Douri, le vice-président du Conseil de commandement de la révolution, qui est soupçonné de diriger présentement la résistance armée au nord de Bagdad.

Le monde applaudit

Malgré les déchirements suscités par l'invasion unilatérale de l'Irak sans l'assentiment de l'Organisation des Nations unies (ONU), la communauté internationale s'est félicitée de la capture de Saddam Hussein. Selon le secrétaire général de l'ONU, Kofi An-

nan, ce revirement offre l'occasion d'un «nouvel élan pour la recherche de la paix et de la stabilité en Irak».

À Londres, le premier ministre britannique Tony Blair, fidèle allié de George W. Bush, a souhaité que l'arrestation de Saddam Hussein «soit synonyme d'unité, de réconciliation et de paix entre tous les Irakiens».

La France et l'Allemagne, principaux opposants à la guerre en Irak, se réjouissent tout autant. Pour le président français, Jacques Chirac, il s'agit d'un «événement majeur qui devrait fortement contribuer à la démocratisation et à la stabilisation de l'Irak». Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a même envoyé un télégramme au président Bush pour lui faire part de sa «grande joie».

La communauté internationale espère maintenant que les Irakiens pourront retrouver la maîtrise de leur destin le plus rapidement possible (nos informations en page A 5). Dans son allocution télévisée, le président Bush a réitéré que la coalition poursuivait les mêmes objectifs que le peuple irakien, soit de restaurer la souveraineté du pays. Le président Bush a assuré que les bastions baassistes ne retrouveraient jamais plus le pouvoir et que les Irakiens désireux de vivre «en hommes et femmes libres» ne connaîtraient plus «les chambres de torture et la police secrète».

Le raïs déchu ne se formalise pas des crimes de guerre et du génocide de la minorité kurde qui lui sont reprochés. Selon trois membres du Conseil de gouvernement transitoire irakien qui ont rencontré Saddam Hussein pour l'identifier, à la demande des Américains, le dictateur s'est montré «sans remords et rebelle». «Il nous a dit qu'il était un dirigeant juste et ferme», s'est offusqué l'un de ces membres du Conseil, Adnane Pachachi.

Avec l'AFP, AP, Reuters, The New York Times, Le Monde et CNN.

Traité comme un prisonnier de guerre

Washington — Saddam Hussein, qui ne coopère pas, sera traité comme un prisonnier de guerre et protégé par la convention de Genève, a déclaré hier le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld sur la chaîne américaine CBS.

«Il s'est vu accorder la protection du statut de prisonnier de guerre et il sera traité en accord avec la convention de Genève», a déclaré Donald Rumsfeld. Il a précisé que ce serait aux juristes de décider si la Croix-Rouge pourrait le voir, «mais nul n'a besoin de s'inquiéter, il sera traité de façon humaine et professionnelle».

«Il n'a pas été coopératif dans la mesure où il ne parle pas, ou ce genre de chose», a encore déclaré M. Rumsfeld.

Interrogé sur les méthodes qui pourraient être utilisées par les militaires pour faire parler Saddam Hussein, M. Rumsfeld s'est montré choqué par le terme de torture, utilisé par le journaliste de CBS.

visible. Le gouverneur Hussein Jassem a affirmé qu'il était «très triste parce que Saddam Hussein a été arrêté par des troupes étrangères alors que j'aurais préféré qu'il le soit par la police irakienne».

Le même calme régnait dans d'autres villes sunnites, Hawija et Falloujah. Les habitants de cette ville à 50 kilomètres à l'ouest de Bagdad, n'y croient pas. Pour eux, l'annonce de la capture de Saddam Hussein vise à briser leur capacité de résistance, mais ils assurent que la guérilla contre la coalition se poursuivra. «J'ai entendu dire qu'il a été arrêté, mais ce sont des mensonges et je n'y crois pas. Les Américains veulent briser notre moral», dit Ahmad Abed, un vendeur de légumes qui tient un étal sur la route principale. «J'espère que c'est faux et que le jihad se poursuivra, car nous luttons au service de Dieu», insiste-t-il avant d'ajouter que le président irakien déchu «est un musulman et un combattant».

Son voisin Mohammad Abdou, qui tient un salon de coiffure, déclare que «s'il reste un seul homme à Falloujah, il résistera». «Tout musulman a l'obligation de combattre l'occupant. Ce n'est pas au service de Saddam Hussein mais au service de Dieu», affirme-t-il.

«Abou Oudaï [surnom de Saddam] n'est pas de ceux que les Américains peuvent capturer aussi facilement. Il a toujours à portée de main une ceinture explosive ou des pilules [pour se suicider]. Il ne se laissera pas prendre», assure Samir Kazem al-Zoubeidi, un automobiliste. Un passant «espère que c'est faux. Sinon, cela va porter un coup à notre moral». Il est aus-

siôt interrompu par un jeune homme en colère, qui avertit que «si les Américains pensent que l'on va accepter les bandits qu'ils ont installés au Conseil de gouvernement, ils se trompent». «Saddam Hussein est un musulman comme nous. Sa capture ne changera rien au fait que nous sommes sous occupation», explique-t-il. Un avocat, Abel Fattah al-Issaoui, tente de critiquer l'ancien dictateur, mais il se fait vite rabrouer par ses voisins. Il a juste le temps de glisser: «Saddam est un lâche, il a déjà livré le peuple irakien aux Américains.»

Hier après-midi, la ville rebelle, théâtre de nombreuses attaques contre les forces de la coalition depuis mai dernier, était calme. L'activité était normale et les gens évoquaient surtout l'attente contre un commissariat de Khaldiya, la ville voisine, qui a fait 17 morts et 30 blessés dans la matinée.

Dans la province sunnite et rebelle d'Al-Anbar, des nostalgiques de la monarchie ont commencé à faire entendre leur voix, affirmant que son retour éviterait au pays une guerre civile. «La monarchie est un régime plus sûr et engendre moins de tension. Au moins, elle empêche des manifestations de populisme et d'allégeance partisane», affirme un chef de tribu, Nayef Rachid. Cet octogénaire, cheikh de la tribu Bou Aitha, est favorable au retour de Chérif Ali Ben Hussein, un des prétendants au trône irakien issu de la dynastie hachémite. Un demi-siècle après le renversement de la monarchie, le 14 juillet 1958, la République ne semble pas avoir réussi à convaincre tout le monde de ses bienfaits.

Avec l'AFP

DANIEL

SUITE DE LA PAGE 1

L'âge n'empêche pas non plus Jean Daniel de se lancer dans une polémique risquée et surprenante compte tenu de l'état des tensions, en France, entre les communautés juives et islamiques. Le journaliste a en effet décidé de s'en prendre à la «prison juive», c'est-à-dire au caractère prétendument «carcéral» de l'identité qui est la sienne, au moment même où le président Jacques Chirac vient d'exprimer publiquement son inquiétude devant l'augmentation dramatique du nombre d'actes antisémites en France.

C'est la une du *Nouvel Observateur* de jeudi dernier qui hurlait d'ailleurs: «Racisme, antisémitisme: ALERTE!» Vendredi, c'était au tour des dirigeants de l'Union européenne, réunis en sommet à Bruxelles, de manifester la même préoccupation par voie de communiqué. Rappelons que, dans un sondage récent, près de 60 % des Européens affirmaient qu'Israël était «la plus grande menace à la paix dans le monde». Devant l'Iran, la Corée du Nord et les États-Unis...

Le risque de la vérité

Était-ce donc le bon moment pour développer cette réflexion cinglante sur l'identité juive? «Il y a toujours un risque à dire des vérités de manière inopportune et à des moments où l'on devrait y surseoir», répond Jean Daniel. Mais il assume. C'est même le contexte actuel qui imposait, selon lui, qu'on revienne aux racines religieuses de l'une des deux identités en conflit.

C'est ce qu'il tente de faire dans *La Prison juive*: montrer la façon perverse qu'ont les peuples de se servir des idées émanant des religions. Il dénonce la «théologisation» croissante de la politique. Le fait qu'on invoque des textes sacrés pour se faire la guerre ou pour occuper des territoires. Le fait, aussi, qu'on élève l'histoire au rang d'absolu.

En introduction à un recueil de quelque 50 ans de chroniques sur le conflit du Proche-Orient, il écrit qu'au départ on voyait s'affronter des «Juifs et des Arabes». Ensuite, «des Israéliens et des Palestiniens», et bientôt, «deux nationalismes portés à l'incandescence par le souffle messianique et l'exaltation islamique. On

voit maintenant, surtout, un judéoaméricanisme et un islamisme tentés par le fameux choc des civilisations».

Jean Daniel a donc accueilli avec joie l'accord «officieux» de Genève, accord qui illustre selon lui son propos: «Les partenaires ont été obligés de se mutiler d'une partie de leur histoire, d'une partie de leurs croyances, d'une partie de leurs références sacrées parce que, selon celles-ci, chacun voulait occuper tout le terrain.» Le sacré, «c'est l'absolu». En revanche, «la négociation, c'est le compromis».

Bref, «des que vous entrez dans la négociation, vous tournez le dos à l'absolu». Tel est le succès de Genève. Et ne lui dites pas que, dans *La Prison juive*, il se montre «dur» envers Israël: «Je n'accepte pas qu'on dise que je suis dur ou pas dur avec Israël. Je suis simplement dur, ou pas dur, avec des gouvernements israéliens. J'ai soutenu Yitzhak Rabin de toutes mes forces. Je soutiens les accords de Genève de toutes mes forces.»

Toutes les religions?

Dans son livre, il remonte aux racines de la judéité que sont, selon lui, les idées de «peuple élu» et d'«alliance». Il s'étend longuement sur la question, pratiquement interdite à tout non-juif, de la responsabilité. Est-ce, comme le disait Sartre, le regard de l'antisémitisme qui crée le Juif? Jean Daniel avance l'idée dangereuse que ce sont les Juifs eux-mêmes qui «pourraient bien s'être imposé un destin carcéral».

En interview, la critique de la judéité se mue toutefois rapidement en une condamnation de toutes les religions. Ce qui le réjouit le plus dans plusieurs des réactions suscitées par le livre? Certains intellectuels arabes lui ont confié «avoir envie de faire *La Prison musulmane*». Un juésuite, dans une revue, s'est ouvertement posé la question: «Y a-t-il une prison chrétienne?» Si «toute religion est une sorte d'incarcération», comme il l'affirme, pourquoi s'en être pris, dans son essai, aux fondements de l'identité juive? Raison géographique, d'abord: «Il se trouve que je suis né Juif.» Ensuite, «dans l'ordre du monothéisme, la religion juive est antérieure à la prison chrétienne et à la prison musulmane».

Tout élan spirituel doit-il être condamné? Non, insiste-t-il, «le dépassement de l'homme, le besoin de se dépasser pour croire à quelque chose de supérieur et pour se construire une morale de référence, c'est une

idée qui peut avoir des dimensions religieuses. Mais qui me paraît infiniment respectable».

Jean Daniel se dit d'abord fils de la Révolution française et de l'école républicaine. Né en pastichant Hugo, comme il l'a déjà écrit, «alors que son siècle avait 20 ans», il a combattu dans la division Leclerc. Son universalisme est doublé d'une conception de la liberté qui refuse toute détermination. (Comme tant de Français: c'en est presque un particularisme...) Sur la question de l'identité, il n'hésite pas à prôner «l'assimilation». A ses yeux, la France d'aujourd'hui éclate sous la pression des «communautarismes». Et il n'a de cesse de fustiger celui des Juifs.

L'allégeance à la République vient de plus en plus en second, après celle qui va au groupe. Jean Daniel cite cette phrase d'un révolutionnaire français (qui rappelle la position de Pierre Elliott Trudeau sur les Québécois): «Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout leur accorder comme individus.»

La haine de soi?

Jean Daniel semble presque regretter d'être Juif. Est-il habité par ce qu'on appelle la «haine de soi»? Brutal, il pourfend dans cette accusation «le dernier recours pour dénoncer un renégat chez tous ceux qui refusent la ghettoïsation de l'intelligence».

Au reste, dans toutes ses difficultés et tensions, la condition juive, dit Jean Daniel, c'est au fond «la quintessence, paroxystique, incandescente, de la condition humaine». Rappelant, comme souvent, sa grande amitié avec Albert Camus, il lance: «J'écris l'homme juif comme il a écrit l'homme révolté. Pour moi, le symbole du juif, c'est Job. C'est l'homme révolté à l'état pur. C'est ce que j'ai voulu faire: un appendice à l'œuvre de Camus en prenant l'exemple juif et en parlant de l'homme révolté, qui est une figure emblématique de la condition humaine.»

Et puis, congédié un peu raide du journaliste: «Sur ce, mon cher confrère, je crois que nous allons nous laisser.»

■ La Prison juive, Jean Daniel, éditions Odile Jacob, Paris, 261 p.

■ La Guerre et la Paix, Israël-Palestine, chroniques 1956-2003, éditions Odile Jacob, Paris, 508 p.